

SM le Roi préside une séance de travail consacrée à la question de la révision du Code de la famille

Ahmed Toufiq : *L'avis du Conseil supérieur des oulémas est conforme à la majorité des questions soumises pour avis légal*

Page 3



www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH N°: 10396

Mercredi 25 Décembre 2024



Le Premier secrétaire reçoit une délégation de la Coalition sahraouie pour la défense des victimes de la prison Errachid à Tindouf

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, a reçu, récemment au siège du parti à Rabat, une délégation de la Coalition sahraouie pour la défense des victimes de la prison Errachid à Tindouf. A pris part à cette réunion, Essalek El Moussaoui, membre du Bureau politique et parlementaire représentant la ville de Laâyoune. La délégation de la Coalition, quant à elle, comprenait son président, Ahmed Lekher, et son secrétaire général, Ali Salem Essouih.

Cette rencontre a été l'occasion d'échanger les points de vue sur des questions liées aux droits de l'Homme et aux violations constatées dans les camps de Tindouf, situés sur le territoire algérien, notamment celles perpétrées à la prison Errachid. La délégation de la Coalition a présenté un aperçu des activités de l'association, tant au Maroc qu'à l'étranger. Il a été convenu de renforcer la coopération afin de mettre en lumière les dossiers relatifs aux droits humains, concernant les victimes et les graves violations qu'elles ont subies.

Il a également été décidé d'organiser une exposition sur les victimes, les lieux des violations et les noms des responsables de ces exactions. En outre, un travail de sensibilisation et médiatique sera mené pour traiter ces violations, notamment à travers l'organisation d'un colloque sur les droits humains. Ce dernier visera à sensibiliser l'opinion publique nationale et internationale quant à l'ampleur des violations et à renforcer le soutien aux revendications des victimes.

Le Groupe socialiste-Opposition ittihadie a le mérite de rappeler le gouvernement à son devoir

Les étudiants acculés à une vie de misère

Ils le doivent à une gouvernance à côté de la plaque



Latifa Cherif: *M. le ministre, je vous invite à visiter une cité universitaire, sans en avertir son directeur, et à déjeuner avec les étudiants. Si vous terminez votre repas, je serai la première à vous applaudir !*

Page 4



SM le Roi félicite le président du Conseil présidentiel libyen à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays

Sa Majesté le Roi Mohammed VI a adressé un message de félicitations au président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes El-Menfi, à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays. Dans ce message, le Souverain exprime Ses chaleureuses félicitations à M. El-Menfi et Ses sincères vœux de davantage de progrès et de prospérité au peuple libyen,

dans la sécurité et la stabilité.

Sa Majesté le Roi se félicite également des liens de fraternité et de coopération unissant le Maroc et la Libye, réitérant l'attachement du Royaume à poursuivre le renforcement et le développement de ces relations, afin de "répondre à nos aspirations et aux ambitions communes de nos deux peuples".

Nasser Bourita : *Les relations entre le Maroc et l'Irak sont privilégiées et très solides*

Actualité

Les relations entre le Maroc et l'Irak sont "privilégiées et très solides" a affirmé, lundi à Rabat, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le conseiller à la Sécurité nationale de la République d'Irak, Qassem Al-Araji, le ministre a indiqué que cette rencontre a été l'occasion "de transmettre l'estime que porte Sa Majesté le Roi Mohammed VI aux autorités irakiennes et de féliciter l'Irak pour tout ce qu'il a accompli ces dernières années en termes de stabilité et de développement grâce à sa direction et à son peuple", ajoutant que l'Irak a réalisé des avancées significatives pour recouvrer sa sécurité,

sa stabilité, et établir sa souveraineté sur l'ensemble de son territoire et préserver l'unité de son peuple.

Il a rappelé que "les Marocains n'ont jamais oublié que l'Irak a été le premier pays arabe à reconnaître l'indépendance du Maroc en 1956, et que le drapeau irakien était présent aux côtés du drapeau marocain lors de la Marche Verte en 1975".

M. Bourita a également rappelé les mécanismes régissant les relations bilatérales, notamment le dialogue politique et la commission mixte, qui seront mis à profit pour tirer parti des nombreuses opportunités offertes par les relations entre les deux pays, qui demeurent encore non exploitées dans les domaines du commerce, de l'investissement et du tourisme.

L'Irak réitère son soutien à l'intégrité territoriale du Royaume

Le conseiller à la Sécurité nationale de la République d'Irak, Qassem Al-Araji, a réitéré, lundi à Rabat, la position de son pays soutenant l'intégrité territoriale du Royaume.

Lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, M. Al-Araji a indiqué que cette rencontre a été l'occasion d'aborder plusieurs questions régionales, ajoutant que "le dialogue et l'action diplomatique sont la base pour la résolution de tous les problèmes et les différends".

Les deux parties ont également évoqué les questions d'intérêt commun et mis l'accent sur les relations enracinées et durables liant les peuples marocain et irakien, ainsi que sur l'importance de renforcer les relations bilatérales qui demeurent "stratégiques, anciennes et que nous œuvrons à développer davantage", a-t-il ajouté.



Les discussions ont également porté sur plusieurs questions régionales, notamment la situation en Syrie, en Palestine et au Liban, a-t-il relevé, notant la convergence des points de vue entre les deux parties sur toutes ces questions.

M. Bourita a relevé que le prochain sommet arabe prévu en Irak sera l'occasion

d'aborder toutes ces questions, soulignant l'appui du Maroc à l'ensemble des préparatifs menés par l'Irak pour assurer le succès de ce sommet, tant au niveau de l'organisation que des conclusions, étant donné que "le monde arabe traverse une période cruciale, et le sommet de Bagdad sera une étape importante pour accompagner ces transformations".

Ahmad Majdalani salue les efforts du Maroc pour l'admission de la Palestine en tant que membre de plein droit à l'ONU



Le ministre palestinien du Développement social, Ahmad Majdalani, a salué, lundi à Rabat, les efforts déployés par le Maroc pour l'admission de la Palestine en tant que membre de plein droit aux Nations unies.

"La quête d'une adhésion pleine et entière aux Nations unies est une question prioritaire pour la Palestine, et nous apprécions les efforts du Maroc dans ce sens", a indiqué M. Majdalani dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Le responsable palestinien a égale-

ment salué le rôle joué par le Royaume, à travers ses canaux diplomatiques, en vue de "la formulation d'une conception spécifique et concrète de notre vision d'un cessez-le-feu et d'un arrêt de l'agression contre le peuple palestinien, et l'acheminement des denrées alimentaires et médicales vers la Bande de Gaza".

Par ailleurs, M. Majdalani a insisté sur l'intégrité des territoires palestiniens dans la Bande de Gaza, en Cisjordanie et à Al-Qods-Est, ainsi que l'unité du régime politique palestinien fondé sur la juridiction géographique, politique et juridique de l'État de Palestine et de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), représentant unique et légitime".

SM le Roi préside une séance de travail consacrée à la question de la révision du Code de la famille



Voici un communiqué du Cabinet Royal :

"Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a présidé, lundi au Palais Royal à Casablanca, une séance de travail consacrée à la question de la révision du Code de la famille.

Cette séance intervient après que l'Instance chargée de la révision du Code de la famille a soumis à Sa Majesté le Roi, suite à la fin de sa mission dans le délai imparti, un rapport comportant plus de 100 propositions d'amendement, et après que Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine, a bien voulu saisir le Conseil supérieur des oulémas concernant certaines propositions relatives à des textes religieux au sujet desquelles le Conseil a émis un avis légal.

Elle intervient également après que SM le Roi, que Dieu Le glorifie, a procédé aux arbitrages nécessaires quant aux questions à propos desquelles l'Instance a émis plus d'un avis ou celles dont la révision a nécessité le recours à l'avis de la Charia, lesquels arbitrages Royaux ont donné la priorité aux choix qui cadrent avec les référen-

tiels et les finalités définis dans la Lettre Royale adressée à Monsieur le Chef du gouvernement, ainsi que ceux fixés par les normes régissant l'action de l'Instance, à leur tête la norme de "Ne pas interdire ce qui est autorisé, ni autoriser ce qui est prohibé".

Au cours de cette séance, le ministre de la Justice, Monsieur Abdellatif Ouahbi, en sa qualité de membre de l'Instance chargée de la révision du Code de la famille, a présenté devant Sa Majesté le Roi un exposé sur la démarche et la méthodologie de travail de l'Instance, particulièrement les séances d'écoute et d'audition organisées par l'Instance ainsi que les plus importantes propositions qui en ont découlé, qu'elle a incluses dans son rapport précité, en plus des finalités escomptées de celles-ci.

Le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Monsieur Ahmed Toufiq, a exposé, en sa qualité de membre du Conseil supérieur des oulémas, les conclusions de l'avis du Conseil qui ont établi le fondement légal essentiel de certaines propositions de l'Instance et pris en compte le

principe de la Maslaha (l'intérêt) pour trouver des solutions conformes à la Charia concernant d'autres propositions. Ceci a représenté une occasion de mettre en valeur la capacité de l'Ijtihad constructif dans la déduction des règles de la Charia, le juste milieu et la modération de l'Ecole marocaine du Fiqh, qui puise ses fondements dans les constantes religieuses du Royaume.

Dans ce cadre, Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine, a appelé le Conseil supérieur des oulémas à poursuivre la réflexion et à adopter l'Ijtihad constructif sur la question de la famille, à travers la création d'un cadre approprié au sein de sa structure, en vue d'approfondir la recherche au sujet des problématiques du Fiqh liées aux évolutions que connaît la famille marocaine, et qui exigent des réponses novatrices en phase avec les exigences de l'heure.

En vue de clarifier les principaux contenus de la révision du Code de la famille, le Souverain a chargé, lors de cette séance, Monsieur le Chef du gouvernement et Messieurs les ministres de communiquer avec l'opinion publique et de la

tenir informée des nouveautés de cette révision, dont le gouvernement veillera, dans des délais raisonnables, à élaborer et formuler dans le cadre de l'initiative législative, conformément aux dispositions constitutionnelles y afférentes.

Concernant la phase législative de la révision du Code de la famille, et les discussions et votes qui s'ensuivront dans les deux Chambres du Parlement, Sa Majesté le Roi, que Dieu Le préserve, a rappelé les référentiels et les fondements devant l'encadrer, tels que contenus dans la Lettre Royale précitée. Il s'agit des principes de justice, d'égalité, de solidarité et de cohérence pronés par la Sainte religion de l'Islam, ainsi que des valeurs universelles émanant des conventions internationales ratifiées par le Maroc.

Sa Majesté le Roi a également souligné la nécessité de garder à l'esprit la volonté de réforme et d'ouverture sur le progrès, voulue par le Souverain à travers le lancement de cette initiative promotrice de réforme, vingt ans après la mise en œuvre du Code de la famille, et de garantir la protection de la famille sur les plans juridique, social et économique.

Le Souverain a insisté également sur l'impératif de percevoir la teneur de la réforme dans un cadre de complémentarité, en ce sens qu'elle ne favorise pas une partie au détriment de l'autre, mais concerne la famille marocaine, qui constitue la "cellule de base de la société", ce qui implique de veiller à l'élaboration de tout ce qui précède sous forme de règles juridiques claires et intelligibles, afin d'éviter les lectures judiciaires contradictoires et les cas de conflit dans leur interprétation.

Sa Majesté le Roi, que Dieu L'assiste, a également attiré l'attention quant à l'impératif d'accorder l'intérêt nécessaire à tous les autres prérequis appuyant et renforçant la révision du Code de la famille, qu'il s'agisse de la consolidation de l'expérience de la justice de la famille, de la révision des textes législatifs et réglementaires y afférents à la lumière des nouvelles dispositions constitutionnelles, ou de l'élaboration de programmes de sensibilisation permettant aux citoyennes et citoyens d'accéder à la loi et de mieux assimiler leurs droits et obligations.

Ont assisté à cette séance de travail, le Chef du gouvernement, Monsieur Aziz Akhannouch, le ministre de la Justice, Monsieur Abdellatif Ouahbi, le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Monsieur Ahmed Toufiq, et la ministre de la Solidarité, de l'Insertion sociale et de la Famille, Madame Naima Ben Yahia".

Ahmed Toufiq : L'avis du Conseil supérieur des oulémas est conforme à la majorité des questions soumises pour avis légal

L'avis du Conseil supérieur des oulémas a été conforme à la majorité des 17 questions soumises pour avis légal dans le cadre de la révision du Code de la famille, a affirmé le ministre des Habous et des Affaires islamiques, Ahmed Toufiq.

Conformément à la décision pertinente de Sa Majesté le Roi, Amir Al-Mouminine, de bien vouloir soumettre 17 questions pour avis légal, l'avis du Conseil supérieur des oulémas a été conforme à la majorité de ces questions, tout en précisant les modalités possibles pour une conformité des autres avec les règles de la Charia et en soulignant que trois d'entre elles sont relatives à des textes formels n'autorisant pas l'Ijtihad à leur sujet, en l'occurrence celles se rapportant au recours à l'expertise génétique pour établir la filiation paternelle, à l'abrogation

de la règle du Taasib et à la successibilité entre un musulman et un non musulman, a affirmé M. Toufiq dans un exposé devant SM le Roi lors d'une séance de travail que le Souverain a présidée, lundi au Palais Royal à Casablanca, et consacrée à la question de la révision du Code de la famille.

Le ministre, en sa qualité de membre du Conseil supérieur des oulémas, a ajouté que le Conseil a donné son aval aux propositions de l'Instance concernant la possibilité de conclusion de l'acte de mariage pour les Marocains résidant à l'étranger sans présence de deux témoins musulmans si cela s'avère impossible, l'octroi de la tutelle légale des enfants à la mère chargée de la garde et la considération du travail de l'épouse au sein du foyer comme une contribution au développement des biens ac-

quis durant la relation matrimoniale.

Il s'agit aussi, a-t-il poursuivi, de l'obligation de la Nafaqa au profit de l'épouse dès l'établissement de l'acte de mariage, de l'exclusion du foyer conjugal de l'héritage, de la priorisation des créances des deux conjoints résultant de la communauté des biens par rapport aux autres dettes en vertu de leur association et du maintien de la garde de la mère divorcée sur ses enfants, même en cas de remariage.

M. Toufiq a indiqué que les avis émis par les oulémas ont été soumis à la Haute Appréciation de Sa Majesté le Roi et ce, du point de vue de la Maslaha (intérêt) qui constitue la finalité supérieure de la religion, tout en mettant l'accent sur la clairvoyance qui distingue l'Imamat suprême et la volonté d'Amir Al-Moumi-

nine de concilier, dans le cadre du processus de réforme que le Souverain mène avec sagesse et perspicacité, entre la préservation des constantes religieuses et nationales et le souci de garantir à Ses fidèles sujets davantage de dignité, de grandeur et d'équité, en prenant en considération les évolutions que connaît la société marocaine.

Le ministre a fait part de la fierté des membres du Conseil supérieur des oulémas après que SM le Roi a bien voulu saisir le Conseil pour émettre son avis au sujet de certaines propositions de l'Instance chargée de la révision du Code de la famille relatives à la Charia, partant du souci du Souverain d'associer les oulémas dans la prise des décisions liées à la préservation des constantes de la religion et de la place d'Imarat Al-Mouminine.

Le Groupe socialiste-Opposition itthadie a le mérite de rappeler le gouvernement à son devoir

Les étudiants acculés à une vie de misère

Ils le doivent à une gouvernance à côté de la plaque



Latifa Cherif : M. le ministre, je vous invite à visiter une cité universitaire, sans en avertir son directeur, et à déjeuner avec les étudiants. Si vous terminez votre repas, je serai la première à vous applaudir !

Les tensions étaient palpables, lundi au Parlement, alors qu’Azzedine El Midaoui, ministre de l’Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l’Innovation, faisait face à une salve de questions orales émanant des députés du Groupe socialiste– Opposition itthadie. Le thème: les conditions sociales indignes des étudiants marocains, révélatrices d’une gouvernance incapable de résoudre des problèmes aussi structurels. Entre la qualité déplorable des services de restauration, le logement universitaire délabré et la faiblesse des bourses d’études, les députés itthadis n’ont pas mâché leurs mots pour dénoncer une réalité accablante.

C’est dans un langage direct et sans détours que Latifa Cherif, députée du Groupe socialiste–Opposition itthadie, a fustigé l’état des cités universitaires marocaines. «M. le ministre, je vous invite à visiter une cité universitaire, sans en avertir son directeur, et à déjeuner avec les étudiants. Si vous terminez votre repas, je serai la première à vous applaudir!». Cette réplique cinglante a fait écho à un sentiment largement partagé : l’inadéquation des conditions de vie des étudiants avec les ambitions d’un Maroc qui aspire à devenir une locomotive régionale.

Le ministre, visiblement en difficulté, a reconnu la vétusté des restaurants dans de nombreuses cités universitaires. Trois catégories ont été identifiées: des structures anciennes nécessitant des rénovations urgentes, des cités de qualité

moyenne à stabiliser et des projets neufs qui, bien que prometteurs, restent encore embryonnaires.

Dans une tentative de rassurer, Azzedine El Midaoui a annoncé une série de visites sur le terrain et un engagement à réhabiliter ces espaces de vie, en collaboration avec les commissions parlementaires. Mais les promesses de réhabilitation et les engagements de visites sur le terrain apparaissent comme une répétition d’un vieux refrain politique bien connu, où les annonces remplacent trop souvent l’action. Pourquoi faut-il attendre la pression parlementaire pour qu’émerge une volonté d’agir ?

Le logement dans ces cités universitaires constitue un autre point noir. Bien que le ministre ait vanté des partenariats avec le secteur privé pour la construction de nouvelles cités dans des villes comme Béni Mellal ou Oujda, ces initiatives peinent à compenser des décennies de retard accumulé et le rythme des réalisations reste désespérément lent. Pendant ce temps, des milliers d’étudiants continuent de s’entasser dans des chambres insalubres, victimes des lenteurs administratives et du manque d’ambition.

Le ministre a justement épinglé les lenteurs administratives qui entravent l’action de l’Office national des œuvres universitaires sociales et culturelles (ONOUSC), tout en plaçant pour une simplification des procédures. Mais ce problème n’est, en réalité, que le symptôme d’une gouvernance fragmentée et

inefficace.

Autre pierre d’achoppement pointée du doigt par le Groupe socialiste–Opposition itthadie : les bourses universitaires, décrites comme insuffisantes pour répondre aux besoins d’une population étudiante croissante. Certes, le taux de satisfaction des demandes atteint 93%, selon le ministre, mais cette statistique flatteuse cache une réalité moins reluisante. Les montants alloués demeurent dérisoires face au coût de la vie et ne suffisent pas à éviter le décrochage universitaire, particulièrement dans les régions les plus défavorisées. Que vaut une bourse si elle ne permet ni de se loger, ni de se nourrir, encore moins d’étudier sereinement ?

Le recours au registre social unifié et à une plateforme électronique dédiée pour la gestion des bourses a été mis en avant par le ministre, qui plaide pour une diversification des sources de financement. Toutefois, cette déclaration n’a guère convaincu les députés, qui appellent à des réformes structurelles pour garantir une justice sociale effective et éviter les disparités évidentes entre régions.

Lors de cette séance animée, une autre revendication essentielle a émergé : celle de la justice territoriale. Les représentants de la nation ont appelé à la création d’une université indépendante dans la région de Drâa-Tafilalet, où la dispersion des facultés entre Agadir et Meknès crée des inégalités criantes.

Pour le ministre, l’implantation des universités dans des régions périphériques constitue un levier de développement local. Il a évoqué un programme de restructuration visant à renforcer cette dynamique et à réduire les disparités territoriales. Mais cela demeure une ambition éternellement annoncée, jamais réalisée.

Dans sa plaidoirie finale, Azzedine El Midaoui a défendu une vision ambitieuse, insistant sur l’excellence de certaines filières à accès limité, tout en appelant à une adaptation constante des formations aux mutations socio-économiques mondiales. Mais ces paroles sonnent creux face à l’étendue des carences actuelles. La réalité est implacable : le gouvernement semble naviguer à vue, incapable de répondre aux attentes d’une jeunesse en quête d’opportunités et de dignité.

Cet échange entre le ministre et les députés itthadis met en lumière les défis considérables qui attendent le secteur de l’enseignement supérieur au Maroc, otage d’un immobilisme chronique. Alors que les aspirations des étudiants et des familles s’élèvent, les réponses du gouvernement restent insuffisantes face à des problématiques structurelles profondes. La réussite du projet marocain d’éducation et de recherche scientifique ne se mesurera pas seulement en chiffres, mais dans la capacité à offrir dignité et espoir à toute une génération. L’avenir du pays en dépend.

Mehdi Ouassat

L'experte Khadija Bendam nommée vice-présidente du Réseau des femmes arabes en sécurité chimique, biologique et nucléaire



La présidente de la section marocaine de Women in Nuclear Global (WIN), Khadija Bendam, a été nommée au poste de vice-présidente du Réseau des femmes arabes en sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN), dont la réunion inaugurale s'est tenue récemment à Chypre.

Cet événement a réuni des spécialistes et des décideurs dans le domaine de la sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire pour discuter des défis rencontrés et des opportunités offertes dans ce secteur au niveau de la région.

La nomination de l'experte marocaine lui permettra de contribuer activement à la promotion et à l'autonomisation des femmes en matière notamment de sécurité chimique, biologique, nucléaire et

radiologique, indique WIN-Maroc dans un communiqué.

Lors de cette rencontre, Mme Bendam a présenté un exposé sur les activités régionales pour l'autonomisation des femmes dans les domaines nucléaires, soulignant l'importance de renforcer la participation des femmes dans ce secteur stratégique.

La séance d'ouverture a été marquée, notamment, par des interventions de la directrice générale adjointe de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Najat Mokhtar, ainsi que des représentants de l'Administration américaine de la sécurité nucléaire (NNSA) et du Centre James Martin pour les études sur la non-prolifération (CNS).

Les pays arabes qui ont pris part à cette réunion inaugurale sont l'Arabie Saoudite, l'Égypte, les

Emirats Arabes Unis, l'Irak, la Jordanie, le Liban, la Libye, le Maroc, la Tunisie, le Yémen et l'Algérie.

Cet événement, souligne le communiqué, marque un pas important vers la consolidation de la place des femmes dans le domaine de la sécurité CBRN, tout en contribuant au renforcement des capacités régionales pour relever les défis de demain.

Le Réseau des femmes arabes en sécurité CBRN est une initiative visant à promouvoir la participation et l'autonomisation des femmes dans les secteurs liés à la sécurité chimique, biologique, radiologique et nucléaire. Il réunit des experts, des décideurs et des leaders d'opinion pour partager des connaissances, renforcer les compétences et encourager la collaboration dans un domaine stratégique pour la sécurité internationale.

Le CSEFRS tient sa 6^{ème} session à Rabat

Le Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique (CSEFRS) tient, la 6^{ème} session du deuxième mandat de son Assemblée générale, les 24 et 25 décembre, à son siège à Rabat.

L'ordre du jour de cette session comprend la présentation par le ministre de l'Éducation nationale, du Pré-scolaire et des Sports, d'un rapport portant sur les dernières évolutions et les enjeux actuels du système éducatif, ainsi que la signature d'un accord de coopération entre le Conseil et le ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'administration, indique un communiqué du CSEFRS, précisant qu'un exposé sur l'avancement du plan d'action du Conseil pour

l'année 2024 et les projets prévus pour 2025 sera également présenté.

La session verra aussi la présentation, la discussion et l'approbation du projet de "la nouvelle école", élaboré par un groupe de travail dédié. De plus, deux rapports préparés par l'Instance nationale d'évaluation seront présentés, le premier concernant "l'Atlas territorial des infrastructures scolaires" et le second portant sur "l'Orientación dans le système d'éducation et de formation".

Au cours de la même session, le projet de budget du Conseil pour l'année fiscale 2025 sera discuté et approuvé, en plus de la présentation des plateformes numériques "majlisbot (IA)" et "E-majlis" aux membres du Conseil.



Plus de 24.000 cas de divorce par consentement mutuel en 2023

Un total de 24.162 cas de divorce par consentement mutuel ont été recensés au Maroc en 2023, a indiqué lundi le ministre de la Justice, Abdellatif Ouahbi, ajoutant que le nombre de cas de divorce révoquant pour la même période a atteint 341 sur un total de 249.089 actes de mariage enregistrés.

En réponse à une question orale à la Chambre des représentants, lue en son nom par le ministre délégué chargé des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, Mustapha Baitas, M. Ouahbi a souligné que son département a pris une série de mesures pour limiter la hausse des cas de divorce, notamment en sensibilisant à l'importance de la préparation préalable à la vie conjugale et en examinant les meilleurs moyens pour établir un système de médiation familiale au sein des services relevant de la justice de la famille, outre le renforcement du rôle des cellules d'assistance sociale dans la médiation familiale et la réconciliation entre époux.

Le ministre a ajouté que le Code de la famille prévoit l'obligation d'entreprendre une tentative de réconciliation entre les époux, citant les institutions, entités et personnes auprès desquelles le juge peut demander assistance pour l'aider à entreprendre la réconciliation entre les époux.

Il s'agit d'une procédure essentielle dans la justice de la famille que le législateur a confiée au juge dans le cadre des attributions qu'il lui incombent, a souligné M. Ouahbi.

Caravane consulaire au profit de la communauté marocaine à Médine

Une caravane consulaire au profit des membres de la communauté marocaine résidant à Médine (500 km au nord de Djeddah), a été organisée, récemment, par le consulat général du Royaume du Maroc à Djeddah.

Deux jours durant, cette caravane, initiée en coordination avec les autorités saoudiennes, a répondu à 170 demandes d'émission et de renouvellement des passeports, et permis la réception de 105 demandes relatives

aux cartes nationales d'identité, l'enregistrement de 14 nouvelles naissances et l'émission de 46 actes de naissance, outre l'enregistrement d'un seul cas de décès, indique un communiqué du consulat général.

Cette initiative, relève la même source, a également permis la réalisation de 120 premières inscriptions consulaires, de 35 légalisations de documents, outre l'assistance sociale et le conseil juridique au profit de 20 personnes.

S'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI visant à accorder une attention particulière aux membres de la communauté marocaine à l'étranger et consacrer la volonté gouvernementale dans le but de rapprocher l'administration du citoyen, cette opération a été bien accueillie par la communauté marocaine basée à Médine et dans la région avoisinante, estimée à environ 8.000 personnes, poursuit le communiqué.

Pour réussir cette caravane, plusieurs mesures ont été adoptées, notamment l'organisation de cette opération dans la zone centrale de Médine à proximité de la Mosquée du Prophète (Masjid al-Nabawi), l'annonce préalable via les réseaux sociaux disponibles et légaux, la consécration de numéros de téléphone ouverts 24h/24, et l'adoption d'une approche simple, conformément à la politique de transformation numérique adoptée par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, conclut la même source.



L'axe Rabat-Paris en 2024 : Une dynamique nouvelle et un avenir porteur de grands desseins

En jetant les fondations d'un nouveau partenariat, le Maroc et la France confirment en 2024 la résilience de leurs relations, affichant une volonté commune de les inscrire dans une nouvelle ère avec une feuille de route claire et ambitieuse à la mesure des nouveaux défis qui se posent dans un contexte international en pleine mutation.

L'ambition de ce partenariat renoué, d'égal à égal, prenant en compte les intérêts des deux pays, a pris plus de vigueur avec la visite d'Etat effectuée fin octobre dernier au Maroc, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, par le président français Emmanuel Macron, au cours de laquelle les deux Chefs d'Etat ont décidé d'«écrire un nouveau chapitre dans la longue histoire» entre les deux pays, en hissant la relation bilatérale au niveau d'un "Partenariat d'exception renforcé".

La déclaration y afférente a été signée par Sa Majesté le Roi et le président français qui portent la haute ambition que ce partenariat puisse permettre aux deux pays de mieux répondre à l'ensemble des défis auxquels ils sont confrontés, en mobilisant les secteurs clés de la coopération bilatérale, régionale et internationale.

La visite de M. Macron a été couronnée par la signature de 22 accords bilatéraux, sous la présidence des deux Chefs d'Etat, auxquels s'ajoutent une vingtaine



d'autres scellés dans le cadre de la rencontre entrepreneuriale Maroc-France.

Ces accords couvrent des domaines aussi variés que l'intégration des chaînes de valeur et des écosystèmes industriels, l'énergie verte, les infrastructures, la jeunesse, l'innovation, la gestion des migrations et l'Afrique pour laquelle le Maroc se positionne comme la porte d'entrée naturelle de la France et de l'Europe.

L'un des moments forts de cette visite fut le discours historique du président français de-

vant le Parlement marocain, dans lequel il a réaffirmé le soutien de son pays à la souveraineté du Royaume sur son Sahara, réitérant que "pour la France, le présent et l'avenir de ce territoire s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine".

"L'autonomie sous souveraineté marocaine est le cadre dans lequel cette question doit être résolue. Et le plan d'autonomie de 2007 constitue la seule base pour parvenir à une solution politique juste, durable et négociée confor-

mément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies", a-t-il insisté, assurant que cette position, "ancrée dans l'histoire, respectueuse des réalités et prometteuse pour l'avenir", est celle que la France mettra en œuvre pour accompagner le Maroc dans les instances internationales.

De l'avis de nombre d'observateurs, l'évolution de la position de la France sur la question nationale, qui s'inscrit dans l'esprit de la dynamique internationale de soutien à la marocanité du Sa-

hara, est perçue comme annonciatrice d'un avenir encore plus prometteur pour la coopération franco-marocaine dans ses différents volets : économique, culturel, sécuritaire, social, environnemental, etc. En témoigne la multitude d'accords signés lors de la visite d'Etat au Maroc du président français, y compris ceux conclus avec le groupe Agence française de développement (AFD) qui a annoncé dans la foulée son intention d'investir au Sahara marocain.

Pour l'expert français des questions internationales, Guillaume Chaban Delmas, cette visite a achevé "une année importante pour le Maroc qui s'affirme tous les jours un peu plus comme une puissance régionale et mondiale de premier plan".

"Le Royaume se positionne en partenaire stratégique durable qui entend parler d'égal à égal", relève l'expert dans une déclaration à la MAP, en se disant convaincu que l'avenir de l'arc méditerranéen, de l'Europe et de l'Afrique et peut-être même du Proche-Orient, "se jouera, en partie, dans cette entente franco-marocaine qui a vocation à encore se renforcer afin de proposer au monde une voix de dialogue et de paix".

Et d'ajouter qu'"à l'heure où beaucoup construisent des murs, nos deux pays peuvent se positionner, ensemble, comme un duo capable de créer des ponts".

Solidarité et partenariat, les maîtres-mots des relations Maroc-Espagne en 2024

Entre le Maroc et l'Espagne, l'année 2024 a été rythmée par l'intensification du partenariat bilatéral à tous les niveaux et la confirmation du caractère stratégique des liens unissant les deux pays voisins, fondés sur le respect mutuel, l'amitié et la solidarité.

Au cours de l'année qui touche à sa fin, ce partenariat stratégique et multidimensionnel n'a cessé de se renouveler à la faveur d'une volonté sincère des deux Royaumes de renforcer leur coopération dans les différents domaines et de tirer le meilleur parti de l'organisation commune de la Coupe du monde 2030 avec le Portugal.

Sur le plan politique, conscient de la centralité de la question de l'intégrité territoriale du Maroc, le chef du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, a réaffirmé une nouvelle fois la position constructive de son pays sur la question du Sahara marocain.

L'audience que lui avait accordée SM le Roi Mohammed VI le au cours de l'année 2024 a été l'occasion pour le chef de l'exécutif espagnol de réitérer la position

de son pays, contenue dans la Déclaration conjointe d'avril 2022, considérant l'Initiative marocaine d'autonomie comme "la base la plus sérieuse, réaliste et crédible" pour le règlement du conflit artificiel créé autour du Sahara marocain.

La visite au Maroc de M. Sanchez, le 21 février 2024, a, en effet, insufflé un nouvel élan au plan d'action visant à donner corps à la coopération multidimensionnelle et multiforme liant les deux pays, contribuant ainsi à la consolidation de leur partenariat stratégique basé sur la solidarité, la confiance réciproque et la loyauté absolue.

A Madrid, on souligne que ce partenariat stratégique va renforcer les relations maroco-espagnoles déjà très denses dans tous les domaines, qu'il s'agisse d'échanges économiques, culturels et universitaires, ou encore de la coopération policière et judiciaire fluide qui a fait ses preuves en termes de sécurité et de lutte contre le terrorisme, les crimes transfrontaliers et l'immigration illégale.

"Le Maroc est un partenaire clé dans la lutte contre le terrorisme, dans le dé-

mantèlement de cellules djihadistes et dans la lutte contre l'immigration irrégulière, en plus de son importance pour le tissu économique espagnol", avait déclaré au Sénat le chef de la diplomatie espagnole, José Manuel Albares. Une façon de confirmer la consistance et l'intensité des échanges entre les deux Royaumes, ainsi que la solidité des liens humains entre les peuples marocain et espagnol.

Dans le sillage de cette dynamique exceptionnelle que connaissent les relations bilatérales, le Maroc a été l'un des premiers pays à apporter son soutien et à manifester sa solidarité avec l'Espagne suite aux inondations qui ont touché dernièrement plusieurs localités du sud du pays.

Des équipes marocaines ont été déployées en urgence pour appuyer les efforts de secours dans les zones affectées, une mobilisation qui illustre la volonté claire du Royaume, conformément aux Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi, de venir en aide aux sinistrés pour faire face à cette tragédie.

En reconnaissance de cette solidarité, les plus hauts responsables espagnols,

dont le président du gouvernement, ont remercié le Maroc pour son soutien aux efforts de secours dans les zones touchées par les inondations ayant affecté la région de Valence.

Cet élan de solidarité avec l'Espagne a trouvé écho dans les rangs de la communauté marocaine établie en Espagne, qui a réagi avec une mobilisation exemplaire pour participer aux opérations de secours dans les régions sinistrées.

Sur le plan économique, 2024 a été marquée par une intensification des échanges commerciaux. L'Espagne a confirmé sa position de premier partenaire commercial du Maroc, avec un volume d'échanges en constante progression. Les échanges commerciaux entre les deux pays dépassent les 21 milliards d'euros, et plus de 17.000 entreprises espagnoles exportent leurs produits vers le Maroc.

Côté sport, l'année 2024 s'achève en apothéose avec la désignation officielle du Maroc, de l'Espagne et du Portugal comme pays hôtes de la Coupe du Monde FIFA 2030.

Emmanuel Dupuy : *On ne peut que se réjouir que la médiation marocaine pour libérer quatre citoyens français ait abouti*

Emmanuel Dupuy est le président de l'Institut prospective et sécurité en Europe (IPSE).

Expert des questions de sécurité européenne et de relations internationales, il est également l'un des grands spécialistes des relations franco-marocaines.

Dans cet entretien, il nous fait part de son sentiment quant à la médiation menée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour la libération des otages français retenus au Burkina Faso.



Libé : Votre commentaire sur la médiation marocaine pour libérer les quatre ressortissants français qui étaient détenus au Burkina Faso depuis un an.

Emmanuel Dupuy : Je crois que le président Emmanuel Macron a remercié comme il se doit le Roi du Maroc pour cette médiation. La France avait du mal à obtenir quoi que ce soit du régime d'Ibrahim Traoré, puisqu'il y a eu une interprétation divergente entre la version de Ouagadougou et celle de Paris. Paris percevait leur situation comme celle d'otages indûment arrêtés, tandis qu'Ibrahim Traoré estimait qu'il s'agissait d'agents de la DGSE venus au Burkina Faso pour fomentier une tentative de déstabilisation.

Donc, c'était un dossier très politique. Il faut se réjouir du fait que le Roi du Maroc, grâce à sa capacité et à ses relations très bonnes avec les autorités burkinabè – relations que nous n'avons évidemment plus depuis 2022 et l'arrivée au pouvoir de la junte militaire –, a pu intervenir efficacement. Il faut également souligner que la France peut désormais compter sur le Maroc

pour obtenir des résultats dans des situations où elle ne peut plus dialoguer directement avec certains pays, notamment depuis les coups d'Etat militaires au Mali en 2020, au Burkina Faso en 2022, et au Niger en 2023.

Cette médiation marocaine a-t-elle été perçue favorablement par la classe politique française ?

On ne peut que se réjouir du fait que cette médiation ait abouti. Cela est d'autant plus appréciable que, encore une fois, le sort réservé à ces quatre ressortissants variait selon l'interprétation fallacieuse qu'en faisait le Burkina Faso.

Le président Emmanuel Macron sera ce mercredi à Djibouti, l'une des grandes bases en Afrique, et il effectuera une visite en Éthiopie. Ce déplacement reflète-t-il l'intérêt de la France pour cette région de l'Afrique de l'Est marquée par de nombreuses tensions ?

Cela confirme que nos entreprises militaires ne se limitent pas à l'Afrique de l'Ouest ou au golfe de Guinée. Nous avons encore près de 1.200 soldats à Djibouti, et l'accord de défense signé après l'indépendance de Djibouti en

1977 a été renouvelé. Nos cinq emprises militaires et la présence de nos soldats sur le territoire djiboutien ont été confirmées après de longues négociations.

Un autre enjeu concerne l'élection à venir du président de la Commission de l'Union africaine, où Mohamed Ali Youssouf, le ministre des Affaires étrangères de Djibouti, est un candidat sérieux. Ce déplacement est donc aussi un moyen de conforter ce soutien, même si la France ne peut officiellement intervenir dans ce processus.

Enfin, il ne faut pas oublier que l'Afrique de l'Est, notamment l'Éthiopie, accueille le siège de l'Union africaine. Cependant, ce déplacement ne reflète pas une réorientation majeure de la diplomatie française vers l'Afrique de l'Est. Si une réorientation était envisagée en raison des échecs récents au Sahel, elle viserait davantage l'Afrique australe, autour de pays comme l'Angola, la Namibie, l'Afrique du Sud, et le Mozambique.

Cela dit, il convient de noter les tensions géopolitiques dans la région, notamment avec les Comores, dont le président critique

le "deux poids, deux mesures" de la France. Le cyclone Chido a durement frappé Mayotte, mais aussi le nord-est du Mozambique et l'archipel des Comores, ce qui ajoute aux complexités diplomatiques.

La France aura-t-elle des relations encore plus compliquées avec les pays africains ?

La France développera de nouvelles relations avec les pays africains. Réduire cette relation à une présence militaire serait une vision tronquée. Certes, nous rencontrons des difficultés dans trois pays (Mali, Burkina Faso, Guinée), qui ne sont d'ailleurs pas des démocraties. Mais la relation entre la France et le continent africain ne se résume pas à ces contextes particuliers.

La France reste légitime dans son ancrage multidimensionnel en Afrique. Elle critique le fait que, depuis bientôt cinq ans, ces régimes ne sont pas légitimes, mais cela ne remet pas en cause sa volonté d'établir des partenariats solides avec d'autres nations africaines.

Paris : Entretien réalisé par Youssef Lahlali



Attaque chimique en Syrie

Trois soignants disent avoir été forcés à livrer un faux témoignage



Plus de six ans après une attaque au chlore meurtrière sur la ville syrienne de Douma, deux médecins et un infirmier ayant soigné des victimes ont raconté à l'AFP les pressions subies pour livrer un faux témoignage et nier tout recours aux armes chimiques.

Le 7 avril 2018, Douma, dernier bastion rebelle de la Ghouta orientale aux portes de Damas, subit d'intenses bombardements des forces progouvernementales.

Un bâtiment près d'un hôpital de campagne est touché. Très rapidement, militants et secouristes dénoncent une attaque au chlore qui fait 43 morts --récit nié par le pouvoir de Bachar al-Assad et son allié russe.

Parmi les images circulant sur les réseaux sociaux, une vidéo tournée dans l'hôpital de campagne montre les équipes médicales soignant les blessés, certains allongés à même le sol, en train de se faire asperger d'eau.

Les services de sécurité de Damas vont convoquer tout le personnel qui apparaît dans cette vidéo, dont deux médecins et un infirmier qui ont accordé des entretiens exclusifs à l'AFP ce week-end.

Ces témoignages, inédits, n'auraient pas été possibles il y a encore un mois, avant la chute de Bachar al-Assad le 8 décembre.

Les trois hommes ont confirmé avoir été parmi 11 soignants convoqués au siège de la Sûreté nationale après l'attaque.

Par la suite, "pressions" et intimidations du pouvoir les contraindront à fournir de faux témoignages aux enquêteurs internationaux de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC).

Le chirurgien orthopédiste Moham-

ad Al-Hanach se sentait obligé d'aller à la convocation. "Ils m'ont dit qu'ils savaient où trouver ma famille" à Damas, a-t-il expliqué à l'AFP.

Prudent, il tente d'abord de fournir des "réponses vagues" à l'officier qui mène son interrogatoire.

"Il m'a demandé par exemple ce qui s'était passé ce jour-là, où j'étais, ce que j'avais vu", se souvient le chirurgien.

Le médecin urgentiste Hassan Ouyoun a également dû répondre à des questions similaires.

"Quand je suis arrivé devant l'enquêteur, un pistolet était posé sur la table, pointé vers moi", raconte-t-il à l'AFP.

Il dit avoir "immédiatement compris ce qui était attendu de lui". "Tous ceux qui étaient à l'hôpital ont subi de fortes pressions, parfois même des menaces à peine voilées", ajoute-t-il.

Lui aussi reconnaît avoir "nié" l'attaque chimique et tenté de ne pas être trop précis dans ses réponses.

Il se remémore encore son interrogatoire: "+Où ont été transportés les morts?+ Je ne sais pas +Comment expliquer les cas de suffocations?+ Par la poussière et la fumée provoquées" par les bombardements et les "opérations militaires", dit-il.

Mouwafaq Nisrine, infirmier à l'époque, a également été interrogé, après avoir été vu dans une vidéo où il tapotait sur le dos d'une fillette aspergée d'eau et déshabillée, qui crachait des muqueuses après avoir inhalé un gaz toxique.

"Ils nous ont dit qu'il n'y avait pas eu d'attaque chimique (...) qu'ils voulaient mettre fin à ces affirmations", se souvient-il.

"J'étais sous pression car ma famille habite à Douma, comme la plupart des fa-

milles du personnel médical", dit-il.

Dans un rapport, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) avait accusé en janvier 2023 Damas d'avoir mené l'attaque au chlore qui a fait 43 morts.

Selon ses enquêteurs, "il existe des motifs raisonnables de croire" qu'au moins un hélicoptère de l'armée de l'air syrienne a largué deux barils de gaz toxique sur Douma.

Après leur interrogatoire à Damas, les deux médecins et l'infirmier doivent répéter leurs réponses devant une caméra pour les transmettre à l'OIAC, racontent-ils. "Nous n'étions pas en position de ne pas coopérer", justifie M. Hanach.

A leur grande surprise, la vidéo, dans laquelle leurs propos sont parfois coupés au montage, est diffusée par la télévision étatique syrienne, se souvient-il.

"Certaines expressions ont été supprimées ou sorties de leur contexte", pour servir la narration du pouvoir, ajoute le médecin.

Pour l'urgentiste Hassan Ouyoun, du jour au lendemain, lui et ses collègues sont devenus de "faux témoins". Alors que "nous étions des médecins de la révolution dans un hôpital de campagne au service de la population", plaide-t-il.

Le 14 avril, en représailles à l'attaque à Douma, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni mènent une série de frappes sur des positions militaires du régime.

Le jour même, les trois soignants sont informés de l'arrivée des enquêteurs de l'OIAC pour les interroger. Des hommes du pouvoir les obligent à enregistrer la rencontre.

"Nous avons dû répéter le récit" du pouvoir, affirme le docteur Hanach.

Le 25 avril, MM. Hanach, Ouyoun, Nisrine et quatre autres témoins quittent la Syrie pour rejoindre La Haye, siège de l'OIAC, pour témoigner en "terrain neutre".

La Russie avait annoncé à l'époque qu'avec Damas, elle présenterait à l'OIAC des témoignages pour démentir la "prétendue" attaque chimique.

Les enquêteurs de l'OIAC ont rapporté l'utilisation probable ou avérée d'armes chimiques dans environ 20 cas en Syrie.

Concernant Douma, le docteur Hanach se dit aujourd'hui soulagé que le faux témoignage qu'il a dû fournir n'ait pas "affecté l'enquête" internationale qui a "prouvé" le recours aux armes chimiques.

Mais "la joie est incomplète car les gens obtiendront réellement justice le jour où les coupables seront punis".

Plus de 25.000 Syriens sont rentrés en Syrie depuis la Turquie en 15 jours

Plus de 25.000 réfugiés syriens ont traversé la frontière turque pour rentrer dans leur pays au cours des quinze derniers jours, a affirmé mardi le ministre turc de l'Intérieur Ali Yerlikaya.

Un précédent nombre communiqué par les autorités turques faisait état de 7.621 retours depuis la Turquie entre les 9 et 13 décembre, les quatre jours ayant suivi la chute de Bachar al-Assad.

La Turquie, qui partage une frontière de plus de 900 km avec la Syrie, accueille toujours sur son sol quelque 2,92 millions de Syriens ayant fui la guerre qui a meurtri leur pays à partir de 2011, a précisé M. Yerlikaya.

Parmi eux, plus de 500.000 résident à Istanbul, la plus grande ville de Turquie, a-t-il ajouté à l'agence de presse étatique Anadolu.

Le ministre turc a déclaré que des bureaux de gestion des migrations seraient créés au sein de l'ambassade de Turquie à Damas et du consulat de Turquie à Alep afin de faciliter les démarches des réfugiés rentrant en Syrie.

Les autorités turques, qui espèrent le retour en Syrie d'importants contingents de réfugiés afin d'atténuer le fort sentiment anti-Syriens dans la population, permettront également à un membre de chaque famille de réfugiés de se rendre en Syrie et revenir à trois reprises au cours du premier semestre 2025 afin de préparer leur réinstallation.

Les réfugiés syriens pourront également emporter avec eux leur véhicule, ce qui leur était jusqu'ici impossible, a ajouté M. Yerlikaya.

Les ministres du gouvernement de Bayrou prennent leurs fonctions

Le PS hausse le ton



Les ministres du gouvernement de François Bayrou ont pris leurs fonctions mardi, à la veille de Noël, mais déjà le parti socialiste n'exclut plus de le censurer rapidement au nom d'une trop grande "dépendance" au bon vouloir de l'extrême droite.

"Je suis persuadé que l'action que je définis devant vous et l'équipe gouvernementale feront que nous ne serons pas censurés", a déclaré lundi le chef centriste quelques heures après la présentation de son gouvernement.

"Aucune des conditions du pacte de non-censure n'a été respectée" dans la composition du nouveau gouvernement, a néanmoins répliqué mardi le chef du PS Olivier Faure, "il n'y a aucune raison d'accorder quoi que ce soit à ce gouvernement".

Le responsable socialiste, qui avait accepté de négocier une sorte de pacte de non-agression avec François Bayrou, a regretté que ses conditions n'aient pas été respectées: "Pas de dépendance à l'extrême droite, plus de passage en force au 49.3 et un changement de cap".

Il a précisé que son groupe pourrait voter la censure dès la déclaration de politique générale du Premier ministre le 14 janvier.

Dans l'immédiat, la journée de mardi a été consacrée aux passations de pouvoirs dans les ministères, avant la réunion d'un premier Conseil des ministres après les fêtes, le 3 janvier.

Les deux ex-Premiers ministres Elisabeth Borne, nommée à l'Education, et Manuel Valls, aux Outre-mer, seront particulièrement scrutés tout comme un autre revenant, Gérald Darma-

in, qui occupera le portefeuille de la Justice.

Du côté de Bercy, le nouveau ministre de l'Economie Eric Lombard a pris ses fonctions dès lundi, en remplacement d'Antoine Armand. L'ancien directeur de la Caisse des dépôts et consignations, présenté par François Bayrou comme un homme de gauche, a immédiatement appelé à "traiter notre mal endémique, le déficit".

Ce sera le premier défi de l'équipe Bayrou: faire passer un budget pour 2025 à l'Assemblée nationale, là même où le 4 décembre son prédécesseur Michel Barnier a été renversé par une motion de censure.

Le nouveau Premier ministre espère que la présence de poids lourds dans son équipe permettra de l'en prémunir. Il n'a pas prévu en tout cas de demander la confiance le 14 janvier à une

Assemblée fracturée.

"Dans la foulée de cette déclaration de politique générale, il y aura une sorte de vote de confiance parce qu'il y aura probablement une motion de censure", a fait valoir le Premier ministre, qui "respecte le fait que des forces politiques n'ont pas envie d'être assimilées contre leur gré à la politique du gouvernement".

La France insoumise (LFI) a d'ores et déjà annoncé son intention de déposer une motion de censure. Mais le Rassemblement national, groupe le plus nombreux à l'Assemblée, a à nouveau répété qu'il ne censurerait pas a priori le nouveau gouvernement.

Les oppositions se sont montrées très sévères avec le nouveau gouvernement, accusant notamment le Premier ministre de recycler des personnalités qui avaient auparavant échoué.

Un gouvernement de "droite extrême" en forme de "provocation", avait jugé dès lundi. Une équipe remplie "de gens désavoués dans les urnes et qui ont contribué à couler notre pays", a renchéri la cheffe des députés LFI Mathilde Panot.

"Heureusement que le ridicule ne tue pas" car "François Bayrou a réuni la coalition de l'échec", a lancé le président du RN Jordan Bardella.

Du côté des Républicains (LR), qui demeurent au gouvernement, Laurent Wauquiez a évoqué un soutien "très exigeant" à François Bayrou qui pourrait être "retiré" en fonction du cap affiché.

L'équipe gouvernementale compte 35 membres, est moins nombreuse que celle de Michel Barnier (42) mais moins resserrée qu'envisagée, et quasiment paritaire avec 18 femmes et 17 hommes. Et marquée par une certaine continuité avec 19 ministres qui sont conservés.

Le nouveau Premier ministre s'est dit "fier" d'un "collectif d'expérience pour réconcilier et renouer la confiance avec tous les Français", dix jours après son arrivée à Matignon et fort d'avoir respecté son objectif de composer un gouvernement avant Noël.

Le chef de la diplomatie japonaise attendu mercredi à Pékin sur fond de tensions régionales

Le ministre japonais des Affaires étrangères est attendu mercredi à Pékin pour une rencontre avec son homologue chinois Wang Yi, après avoir évoqué mardi des "défis et préoccupations" dans la relation entre les deux puissances régionales.

Il s'agit de la première visite en Chine de Takeshi Iwaya depuis sa prise de fonction à la tête de la diplomatie japonaise en octobre.

La relation avec Pékin est "l'une des relations bilatérales les plus importantes pour nous", a affirmé mardi le ministre japonais. "Entre le Japon et la Chine, il existe de nombreuses possibilités, mais aussi plusieurs défis et préoccupations", a-t-il cependant averti.

La Chine et le Japon sont des partenaires commerciaux clés, mais les différends historiques ainsi que des tensions liées aux rivalités territoriales en mer de Chine orientale et à la hausse des dépenses militaires ont tendu leurs relations ces dernières années.

"Les deux pays portent une lourde res-

ponsabilité dans la paix et la stabilité de notre région", a estimé M. Iwaya.

"La Chine est prête à travailler avec le Japon, en mettant l'accent sur les intérêts communs, et à renforcer le dialogue et la communication", a déclaré pour sa part mardi Mao Ning, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères lors d'un point de presse régulier.

"La Chine attache une grande importance à la visite du ministre japonais des Affaires étrangères", a-t-elle ajouté.

Tokyo, allié de longue date des Etats-Unis, a considérablement augmenté ses dépenses militaires ces dernières années dans un contexte de multiplication des manœuvres militaires de Pékin, notamment autour de Taïwan qui se trouve à proximité de la zone économique exclusive du Japon.

La situation sécuritaire dans la région devient "de plus en plus grave", a affirmé début décembre le ministre de la Défense japonais, Gen Nakatani, lors d'une rencontre à Tokyo

avec le secrétaire à la Défense américain Lloyd Austin.

Le ministre japonais avait également remercié M. Austin pour son engagement en matière de "dissuasion" dans le cadre de l'alliance entre le Japon et les Etats-Unis.

Environ 54.000 militaires américains sont stationnés au Japon, principalement à Okinawa.

Mais l'isolationnisme du président élu américain Donald Trump, qui prendra ses fonctions en janvier, pourrait cependant entraîner une diminution des fonds alloués par Washington à la sécurité dans la région, et amener le Japon à muscler encore davantage ses propres capacités militaires.

Tokyo s'est déjà fixé l'objectif que ses dépenses militaires atteignent 2% du PIB d'ici 2027.

Outre les enjeux sécuritaires, la relation sino-japonaise pâtit de désaccords historiques et commerciaux persistants.

L'occupation brutale de certaines régions

chinoises par le Japon avant et pendant la Seconde Guerre mondiale reste un point de discorde, Pékin accusant Tokyo de ne pas avoir suffisamment reconnu et réparé les souffrances infligées pendant cette période.

Les visites d'officiels japonais au sanctuaire Yasukuni, à Tokyo, qui honore les morts de guerre, y compris des criminels de guerre condamnés, suscitent régulièrement la colère de Pékin.

En 2023, la Chine a également suspendu les importations de produits de la mer japonais après le rejet dans l'océan Pacifique d'eaux traitées provenant de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima, une décision qualifiée d'"égoïste" par Pékin.

En septembre, la Chine a annoncé qu'elle reprendrait progressivement les importations de fruits de mer japonais: un geste de conciliation rappelé par Mao Ning mardi.

La Chine a importé plus de 500 millions de dollars de fruits de mer en provenance du Japon en 2022, selon les données des douanes.

Economie

Inflation : l'IPC augmente de 0,8% en novembre

L'indice des prix à la consommation (IPC) a enregistré, en novembre dernier, une hausse de 0,8% par rapport au même mois de l'année 2023, selon le Haut-Commissariat au plan (HCP).

Cette variation est le résultat de l'augmentation de l'indice des produits alimentaires de 0,8% et de celui des produits non alimentaires de 0,7%, explique le HCP dans une note d'information relative à l'IPC de novembre 2024.

Pour les produits non alimentaires, les variations vont d'une baisse de 3,8% pour le "Transport" à une hausse de 3,6% pour le "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles", fait savoir la même source. Comparé au mois d'octobre 2024, l'IPC a connu une baisse de 0,2%, due au repli de 0,4% de l'indice des produits alimentaires et de la stagnation de l'indice des produits non alimentaires, rapporte la MAP.

Les baisses des produits alimentaires observées entre octobre et novembre 2024 concernent principalement les "Fruits" avec 5,3%, les "Légumes" (1,1%), les "Poissons et fruits de mer" (0,8%) et les "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes, jus de fruits et de légumes" (0,6%).

En revanche, les prix ont augmenté de 1,3% pour les "Huiles et graisses", de 1,1% pour le "Lait, fromage et œufs" et de 0,5% pour le "Café, thé et cacao". Pour les produits non alimentaires, la baisse a concerné principalement les prix des "Carburants" avec 1,5%.

Les replis les plus importants de l'IPC ont été enregistrés à Al-Hoceima avec 0,9%, à Safi (0,8%), à Béni-Mellal et Errachidia (0,7%), à Tétouan, Tanger et Settat (0,6%), à Marrakech (0,4%), à Oujda (0,3%), à Kénitra (0,2%) et à Casablanca et Meknès (0,1%).

Des hausses ont été enregistrées à Laâyoune et Dakhla avec 0,5% et à Agadir et Fès avec 0,3%.

Dans ces conditions, l'indicateur d'inflation sous-jacente, qui exclut les produits à prix volatiles et les produits à tarifs publics, aurait connu au cours du mois de novembre dernier une hausse de 0,2% par rapport à octobre 2024 et de 2,6% comparati-

Tourisme : 2024, l'année de tous les records

Le tourisme marocain atteint de nouveaux sommets en 2024, établissant des records historiques et renforçant la renommée du Royaume comme destination de choix à l'échelle mondiale.

Grâce à des performances exceptionnelles tout au long de l'année, soutenues par la mise en œuvre effective de la feuille de route du tourisme 2023-2026 et l'engagement des acteurs du secteur, le tourisme marocain continue de se démarquer sur la scène internationale.

Chiffres à l'appui, le Maroc a atteint un record de 15,9 millions de touristes durant les onze premiers mois de 2024, enregistrant une croissance de 20%, soit 2,6 millions de visiteurs supplémentaires par rapport à la même période en 2023, selon le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire.

Cette progression est portée par une hausse de 23% des arrivées de touristes étrangers, représentant 1,5 million de visiteurs supplémentaires, ainsi qu'une augmentation de 17% des Marocains Résidant à l'étranger (MRE), qui contribuent à 1,1 million d'arrivées supplémentaires.

Le tourisme interne n'est pas en reste, avec 30 millions de nuitées enregistrées, tous types d'hébergements confondus, y compris les établissements hôteliers classés. Ce résultat témoigne de la forte contribution des touristes nationaux, qui demeurent les principaux clients des destinations locales, rapporte la MAP.

Une mobilisation remarquable de l'ONDA

L'Office national des aéroports (ONDA) s'est mobilisé durant l'année 2024 pour ren-



forcer la compétitivité et l'efficacité des infrastructures aéroportuaires du Maroc, avec un focus particulier sur l'aéroport Mohammed V de Casablanca.

L'année a été marquée par des projets majeurs de modernisation, à l'instar de la mise en service d'une nouvelle zone de transit de 5.000 m² et l'amélioration des équipements de traitement des bagages.

Ces initiatives visent à fluidifier les circuits, réduire les délais d'attente, et offrir une expérience client optimale, tout en répondant à la croissance continue du trafic aérien et en anticipant les enjeux de 2030.

L'ONDA a également renforcé les dispositifs de sécurité avec des technologies de pointe pour garantir des standards élevés de sécurité et de performance.

L'ONMT, artisan de la promotion internationale

En 2024, l'Office national marocain du tourisme (ONMT) a intensifié ses efforts pour améliorer la connectivité aérienne du Maroc, avec des partenariats stratégiques, notamment avec Ryanair.

La compagnie a ouvert sa quatrième base au Maroc à Tanger, proposant 25 itinéraires, dont 13 nouveaux vers des destinations européennes et marocaines.

Cet investissement de 200 millions de dollars, accompagné de la création de 600 emplois locaux, vise à renforcer le positionnement du Maroc comme une destination touristique majeure.

Parallèlement, Ryanair a annoncé un programme record pour l'été 2024, avec plus de 170 routes à travers le Royaume, visant à transporter plus de 5 millions de passagers. Concernant le tourisme interne, l'ONMT a lancé la deuxième vague de la campagne "Ntla9awfbladna" le 7 octobre, dédiée à encourager les déplacements nationaux.

Cette campagne, axée sur la mobilité, vise à faciliter l'accès aux différentes destinations touristiques marocaines à travers les transports en commun (autocars, trains et avions), notamment pendant les périodes de vacances scolaires.

L'objectif est de stimuler les voyages intérieurs en mettant en avant la diversité des paysages marocains, tout en soulignant la facilité d'accès et la rapidité des déplacements.

La campagne s'adresse à un large public et sera suivie de plusieurs vagues pour promouvoir les voyages pendant les week-ends prolongés et les vacances.

Une troisième vague, prévue pour 2025, se concentrera sur les vacances de printemps et estivales, avec un focus sur les filières "Bord de mer" et "Nature et découverte".

En particulier, l'ONMT a aussi lancé de nouvelles initiatives pour renforcer la connectivité internationale.

Un vol direct entre le Maroc et l'Islande a été mis en place, opéré par Play Airlines, avec des liaisons régulières entre Reykjavik et Marrakech.

Ce vol fait partie d'une

stratégie plus large visant à renforcer la présence du Maroc sur les marchés scandinaves et nord-américains, doublant la capacité aérienne avec 21 vols hebdomadaires vers Marrakech et Agadir.

Des actions conjointes de communication ont été également prévues pour promouvoir ces nouvelles liaisons aériennes. Parallèlement, l'ONMT a signé un accord avec Ryanair pour lancer, en janvier 2025, deux nouvelles lignes directes reliant Dakhla à Madrid et Lanzarote.

Cette initiative vise à développer le tourisme dans la région, notamment pour les sports nautiques, et à doubler la capacité internationale de l'aéroport de Dakhla.

Ces nouvelles liaisons s'inscrivent dans le cadre de la feuille de route, qui met l'accent sur le renforcement de la connectivité aérienne pour faire du Maroc une destination incontournable.

Une banque de projets pour diversifier l'offre

L'année 2024 a, en outre, été marquée par le lancement de la "Banque de projets Tourisme", à l'initiative du ministère du tourisme, de l'Artisanat et de l'Économie sociale et solidaire et la Société marocaine de l'ingénierie touristique (SMIT), une plateforme digitale destinée à stimuler l'investissement touristique, en particulier auprès des jeunes.

La plateforme propose plus de 200 projets types, avec un objectif de 600 projets à terme.

Le Maroc hisse son secteur touristique à de nouveaux sommets

Soumission aux marchés de Bank Al-Maghrib : Le format électronique obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025

Bank Al-Maghrib (BAM) rappelle qu'à compter du 1er janvier 2025, toutes les soumissions à ses marchés devront obligatoirement être effectuées par voie électronique via son portail achats.

"Bank Al-Maghrib rappelle que la période transitoire, instaurée depuis la mise en service le 06 septembre 2024 de son portail achats et durant laquelle les soumissions à ses marchés au format papier sont possibles, prendra fin le 31 décembre 2024", indique la Banque centrale dans une communication publiée sur son site, notant que les soumissions au format papier ne seront plus acceptées à partir du 1er janvier de l'année prochaine. A ce titre, les fournisseurs désireux de participer aux marchés de la Banque devront se doter d'un certificat de signature électronique autorisé et sont invités, en cas de besoin, à consulter les guides utilisateurs disponibles sur le portail achats.

Ils peuvent également contacter la cellule d'assistance mise à disposition via l'e-mail "achats-assistance@bkam.ma" ou par téléphone sur le numéro "+212 5 37 81 82 84" (jours ouvrables, 9h-16h).

Marché obligataire : L'offre du Trésor à des plus bas depuis le début de l'année

La fin de 2024 s'est caractérisée par une offre du Trésor, sur le marché obligataire, à des plus bas depuis le début de l'année, ressort-il de la note "Weekly Hebdo Taux - Fixed Income" d'Attijari Global Research (AGR) couvrant la période du 13 au 19 décembre.

Le Trésor a effectué cette semaine une souscription de 500 millions de dirhams (MDH) face à une demande des investisseurs de 3 milliards de dirhams (MMDH), fait savoir AGR dans cette note, précisant que "la levée mensuelle cumulée à ce jour a atteint

2,4 MMDH, soit 57% du besoin de financement annoncé pour le mois de décembre de 4,3 MMDH".

Face à cette maîtrise de l'offre du Trésor sur le marché des adjudications, les taux primaires ont accusé des baisses importantes par rapport à la séance dernière. En effet, les taux 13 semaines et 2 ans ont reculé de 11 et 9 points de base (pbs) respectivement sur une semaine.

AGR indique aussi qu'une tendance haussière a été observée sur le marché secondaire avec une hausse atteignant 5 pbs sur la même période.

Entrepreneuriat féminin

15% des entreprises sont dirigées par des femmes

La directrice exécutive de l'Observatoire marocain de la très petite et moyenne entreprise (OMTPME), Amal Idrissi, a indiqué, lundi à Casablanca, que seulement 15% des entreprises au Maroc sont dirigées par des femmes, un chiffre qui reste stable depuis 2020.

S'exprimant lors d'un point de presse dédié à la présentation du rapport de l'OMTPME pour la période 2022-2023, Mme Idrissi a souligné que l'étude menée, qui a comparé les données de 2023 (373.835 entreprises) à celles de 2022 (344.563 entreprises), met en lumière les inégalités de genre persistantes, notamment en matière d'accès au crédit bancaire.

Elle a précisé, dans ce sillage, que seules 14,6% des entreprises dirigées par des femmes accèdent au crédit bancaire, et que leur part dans l'encours total des crédits bancaires ne dépasse pas 11,3%. Sur le plan régional, elle a relevé que 17,6% des entreprises sont dirigées par des femmes dans la région de Marrakech-Safi, contre 16,6% à Rabat-Salé-Kenitra et 15,6% à Casablanca-Settat, des taux qui dépassent légèrement la moyenne nationale. A l'inverse, les régions de Béni Mellal-Khénifra et de l'Oriental affichent des parts autour de 10%, a-t-elle fait savoir.

Et de noter que l'entrepreneuriat féminin occupe une place notable dans certains secteurs, avec une forte présence dans la santé humaine et l'action sociale (40%), ainsi que dans les services, notamment la coiffure et les soins de beauté (30%), et l'enseignement (30%), rapporte la MAP.



En revanche, les secteurs des transports et entreposage, des industries extractives et de la construction affichent des taux plus faibles, inférieurs à 10%, selon Mme Idrissi. S'agissant de l'évolution des créations et dissolutions d'entreprises entre 2017 et 2023, elle révèle, selon elle, une dynamique contrastée dans le paysage entrepreneurial marocain, marqué en particulier par une hausse significative du nombre de créations d'entreprises, atteignant 96.442 en 2023, soit une augmentation de 20% par rapport à 2017.

Mme Idrissi a, en outre, fait remarquer que cette croissance se distingue notamment par une prépondérance des microentreprises, qui représentent 99% des créations, poursuivant que les secteurs de l'information, de la communication, de activités immobilières, de la santé humaine et de l'action sociale ont enregistré des niveaux de

création supérieurs à ceux observés avant la pandémie.

Et de poursuivre que l'impact de la crise sanitaire et de la reprise économique a affecté de manière inégale les différentes tailles d'entreprises, notamment les petites et moyennes entreprises (PME) qui ont été particulièrement touchées, et leur résilience a été mise à l'épreuve par un environnement de marché défavorable, avec un taux de dissolution plus élevé dans certaines régions comme Souss-Massa, Fès-Meknès et Marrakech-Safi.

Ces régions ont observé une évolution plus prononcée des dissolutions, contrastant avec des zones comme Tanger-Tétouan-Al Hoceima, où les créations d'entreprises ont progressé de manière remarquable, (74% dans cette région).

Au niveau sectoriel, certains domaines ont enregistré des performances exceptionnelles, avec des secteurs

comme les activités spécialisées, scientifiques et techniques affichant une progression annuelle impressionnante de leur valeur ajoutée (VA), dépassant les 50% entre 2017 et 2023, a-t-elle dit.

De plus, a-t-elle enchaîné, les secteurs du commerce, de l'industrie manufacturière et de la construction restent les plus dominants en termes de chiffre d'affaires (CA), représentant près de 72% du total du CA des entreprises.

Elle a, à cet effet, cité le secteur du commerce qui a connu une légère baisse de sa part de marché, passant de 35,2% en 2017 à 34,1% en 2023, tandis que l'industrie manufacturière a vu sa part augmenter, bien qu'à un rythme modéré.

En termes d'emploi, les TPME, représentant 73% des salariés, ont vu leur rythme de croissance de l'emploi passer de 8,7% avant la pandémie à 6% après la crise sanitaire, a précisé Mme

Idrissi, ajoutant que certaines régions, comme Souss-Massa, Marrakech-Safi et l'Oriental, ont enregistré une progression des effectifs, tandis que Casablanca-Settat a connu un ralentissement, malgré sa part de 32,1% des TPME et 38,3% de l'effectif total en 2023.

Dans ce sens, elle a évoqué le secteur tertiaire qui a continué de croître, représentant 66,5% de l'emploi total des entreprises, contre 62,2% en 2017.

Le rapport annuel de l'OMTPME présente la situation démographique, économique et financière du tissu entrepreneurial marocain.

Cette édition met particulièrement l'accent sur l'évolution de l'emploi dans un contexte post-Covid, inclut des indicateurs sur les auto-entrepreneurs et présente les résultats d'une étude sur l'entrepreneuriat féminin.

Participation du Maroc à la 14^{ème} édition du Festival du Louxor pour le film africain



La 14^e édition du Festival du Louxor pour le film africain (LAFF) se tiendra du 9 au 14 janvier 2025, avec la participation d'environ 35 pays africains, dont le Maroc, ont annoncé vendredi les organisateurs.

Le concours des longs métrages mettra en compétition 11 films, tandis que 13 œuvres seront en lice dans la catégorie des courts métrages, parmi lesquels figurent notamment les films marocains "Chikha" d'Ayoub Layoussifi & Zahoua Raji, ainsi que "Pour moi" d'Intissar El Azhari. La liste des films sélectionnés pour la compétition des œuvres de la diaspora africaine comprend cinq productions, alors que 11 films figurent dans la compétition des œuvres réalisées par des étudiants égyptiens.

Lors d'une conférence de presse, les organisateurs ont dévoilé la composition des jurys des différentes compétitions, à savoir le jury des longs métrages, le jury des courts métrages (incluant le critique marocain Abdelkarim Ouakrim), le jury de la compétition des œuvres de la diaspora, ainsi que celui des films d'étudiants égyptiens.

Le programme du festival prévoit également la projection d'une sélection de films hors compétition officielle, ainsi qu'une série de productions dans le cadre du "Panorama du film palestinien".

Le festival rendra hommage à plusieurs fi-

gures du cinéma africain, dont l'acteur égyptien feu Nour Cherif, la réalisatrice sénégalaise Safi Faye, le réalisateur mauritanien Med Hondo, le scénariste égyptien Atef Beshay, ainsi que le réalisateur et acteur marocain feu Tayeb Saddiki. Plusieurs cinéastes africains seront également honorés, parmi lesquels l'acteur Khaled El Nabawy (Egypte), le réalisateur Magdy Ahmed Ali (Egypte), l'acteur Ahmed Hafiane (Tunisie), l'actrice et réalisatrice Akosua Busia (Ghana) et le réalisateur Moussa Absa (Sénégal). Selon les organisateurs, un forum intitulé "L'avenir des festivals de cinéma à l'ère du numérique" se tiendra en marge de ce festival. Il s'agit d'une plateforme collaborative réunissant cinéastes, organisateurs de festivals, chaînes de télévision, producteurs et experts du secteur pour discuter des moyens de promouvoir l'utilisation des technologies numériques dans le développement de l'industrie cinématographique africaine et d'accroître sa visibilité à l'échelle mondiale. Le programme du festival inclut également une série d'ateliers portant sur des thématiques variées, notamment "Critique cinématographique", "Jeu d'acteur", "Réalisation cinématographique", "Tournage de films avec un téléphone portable", "Montage cinématographique" ou encore "Principes de l'écriture de scénarios".

"Ebullition" remporte le Grand prix du 10^{ème} Festival du cinéma de Benguéir

Le film "Ebullition" (Ghayane) du réalisateur marocain Mounir Alouan a remporté le Grand prix de la 10^e édition du Festival du cinéma de Benguéir, organisé du 19 au 22 décembre.

Le prix de la meilleure réalisation a été décerné à Saad Al Idrissi pour son film "Fresque" (Jiddariya), alors que le prix du jury a été attribué au film "Cendres" du réalisateur omanais Sulaiman Al-Khalili.

Le prix du meilleur rôle masculin est revenu, quant à lui, à l'acteur Abdel Qayyum Ashimat, tandis que le prix du meilleur rôle féminin a été octroyé à l'actrice Fatima Zahra Ahrar pour son interprétation dans le film marocain "La route inconnue" du réalisateur Abdelkebir Nichan.

Le prix "Mention spéciale" du jury a été accordé ex aequo au film "Daqat zamane" de son réalisateur Mahdi Alami et à l'acteur Haitham Al-Maawali.

Présidé par le réalisateur marocain Hamid Zayan, le jury du court métrage comprenait l'acteur marocain Hicham Bahloul, l'actrice marocaine Sanaa Mouziane, le scénariste et réalisateur omanais Haitham Suleiman, ainsi que le scénariste marocain Lmaghri Nima.

Dans la catégorie "Films documentaires", le Grand prix du festival a été décerné au

film "seau" (Stal) du réalisateur yéménite Adel Mohamed Al Mimi, tandis que le prix de la meilleure réalisation a été attribué à la Tunisienne Hala Al-Barkawi pour le film "Eve".

Le prix de la meilleure photographie est revenu au film "Amrouy" du réalisateur marocain Youssef Bousmo, tandis que la "Mention spéciale" du jury a été attribuée ex aequo aux films "Lignes d'espoir" de son réalisateur marocain Othman Al Akkal, et "La magie des chemins" (sihr dourroub) de sa réalisatrice égyptienne Marwa Al Souri.

Le jury de la catégorie "Film documentaire", présidé par la réalisatrice et productrice marocaine Mariam Ait Belhoucine, comprenait la réalisatrice et productrice marocaine Asmaa Mohamed Al-Moutaki et la journaliste Nadia Abram.

La cérémonie de clôture de cette manifestation artistique a été marquée par un hommage rendu au militant associatif Mustafa Kadari.

Organisée sous le thème "Cinéma entre parole et sagesse", la 10^e édition du Festival du cinéma de Benguéir a aussi rendu hommage à Salman Tarek Alalami, en reconnaissance de son rôle central dans la création du festival et de son engagement envers la culture cinématographique.

Engagement social et solidaire de la Fondation du Festival international du film de Marrakech

En marge de la 21^{ème} édition du Festival international du Film de Marrakech, la Fondation du Festival s'engage en faveur des malvoyants et des populations de la région d'Al Haouz et de Martil.

Fidèle à son engagement social et médical, la Fondation du Festival du film de Marrakech, placée sous la présidence effective de Son Altesse Royale le Prince Moulay Rachid, a organisé une nouvelle campagne de lutte contre la cécité du 2 au 6 décembre 2024 à Tahannaout, indique, lundi, un communiqué de la Fondation.

Organisée en marge de la 21^{ème} édition du Festival et en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Protection Sociale et la Fondation Hassan II d'ophtalmologie, cette nouvelle campagne a principalement visé les populations sinistrées de la région d'Al Haouz qui ont pu bénéficier de 4123 consultations médicales et 406 opérations chirurgicales assurées sur place par les équipes médicales mobilisées à cet effet.

Cette campagne solidaire s'est accompagnée par la distribution de paniers de denrées alimentaires et de lunettes de

vue. Les bénéficiaires ont également reçu la visite de plusieurs professionnels du cinéma marocain et international, et qui ont tenu à exprimer ainsi leur mobilisation et leur solidarité avec les sinistrés.

Des consultations ophtalmo-pédiatriques quotidiennes ont également bénéficié aux enfants dans les écoles coraniques et les orphelinats de la région ainsi qu'aux enfants à mobilité réduite, en leur offrant un traitement médical et optique adapté.

Cette campagne d'envergure s'est déployée en trois

phases, toutes assurées par l'équipe médicale de la Fondation Hassan II d'ophtalmologie : à commencer par le recrutement des bénéficiaires dans tous les douars sinistrés, la réalisation des actes médicaux et de chirurgie à l'hôpital Mohammed VI de Tahannaout pour finir avec la phase de suivi post-opératoire.

En octobre dernier, la Fondation du Festival du film de Marrakech avait organisé une campagne similaire à Martil où 251 actes chirurgicaux et 3197 consultations spécialisées ont bénéficié aux populations

locales.

A date, la Fondation a organisé 26 campagnes de lutte contre la cécité au profit des patients de différentes régions du Maroc, à savoir, Marrakech (2009 et 2010), Marrakech, Rabat, Tiflet (2011), Marrakech, Tata, Guelmim (2012), Demnate et Tahannaout (2013), Dakhla et Tahannaout (2014), Berkane et Khénifra (2015), Laâyoune et Tamellalt (2016), Tiznit, M'diq, Errachidia et Sefrou (2017), Taza, Azilal et Tahannaout (2018), Errachidia et Marrakech (2019), Martil et Tahannaout (2024).

"La nuit nous emportera", nouveau roman de l'écrivain et artiste Mahi Binebine



"La nuit nous emportera" est l'intitulé du nouvel ouvrage de l'écrivain et artiste Mahi Binebine, paru récemment aux éditions Robert Laffont/Le Fenec. Ce roman lumineux et tragique raconte l'histoire d'un petit garçon, d'une mère courageuse et d'un grand frère banni, dans les ruelles sans soleil de Marrakech, indique la Fondation Mahi Binebine dans un communiqué. À travers leurs destins croisés, l'auteur aborde les thèmes universels de la famille, de l'abandon et de la résilience.

"La nuit nous emportera" sera présenté samedi au Musée de la palmeraie

à Marrakech, en présence de l'écrivain, fait savoir la même source. Auteur et artiste marocain de renommée internationale, Mahi Binebine est reconnu pour ses œuvres littéraires profondes et poignantes qui explorent les complexités humaines et sociales, souligne le communiqué.

Depuis ses premiers succès, il a su toucher ses lecteurs à travers des récits où se mêlent poésie, drame et réflexion sur le monde. Ses livres, traduits dans plusieurs langues, témoignent de sa capacité à dépeindre la réalité avec une sensibilité unique.

Né en 1959 à Marrakech, Mahi Binebine s'installe à Paris en 1980 pour poursuivre ses études de mathématiques, matière qu'il enseigne pendant huit ans, avant de se consacrer à l'écriture et à la peinture. Plusieurs de ses romans ont été traduits en une quinzaine de langues. Il émigre à New York de 1994 à 1999. Ses tableaux font partie de la collection du Musée Guggenheim de New York, du Smithsonian National Museum de Washington, du Musée Pérez de Miami et de l'Institut du monde arabe de Paris, ainsi que de nombreuses collections publiques et privées.

Bouillon de culture

Rencontre

La Maison de la poésie au Maroc et l'espace culturel du Café cinéma la Renaissance organisent, vendredi à Rabat, une rencontre dédiée à la présentation de l'"Anthologie du Zajal marocain contemporain", parue récemment dans les publications de l'Université de Séville.

Cette anthologie, réalisée par Francisco Moscoso Garcia, Mercedes Argun Huerta, Hassan Butke et Sarah Lee Gittensburg, est la première à paraître en deux langues, à savoir le dialecte marocain et l'espagnol, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Cette nouvelle publication propose plusieurs approches culturelles, poétiques, linguistiques et rhétoriques pour traiter la poésie écrite en dialecte marocain, souligne le communiqué.

Le texte de cette anthologie, qui compte 240 pages, a été sélectionné par une équipe d'étude et de traduction qui comprend les poètes Idriss Al Masnawi, Ahmed Lemsyeh, Radwan Afandi, Mourad Kadiri, Hmida Belbali, Maimoun El Ghazi, Bouâazza Sanâawi, Adil Lotfi, Dalila Fakhri, Younes Tahouch, Sabah Bendaoud, Mansour Amiri, Azzedine Cheddadi et Sarah Oulad El Ghzal.

Wallace et Gromit font leur retour et ChatGPT n'a qu'à bien se tenir

Wallace et Gromit font leur retour sur les écrans avec un long métrage inédit pour les fêtes, le premier depuis vingt ans. Ou quand la pâte à modeler se veut plus maligne que l'intelligence artificielle.

Cadeau de Noël au public britannique, qui le découvrira en exclusivité sur la BBC le 25 décembre au soir, "Wallace et Gromit: la palme de la vengeance" sera ensuite diffusé dans le reste du monde.

Rien n'a vraiment changé pour le duo le plus attachant du cinéma d'animation. Dans le salon tellement britannique de leur maison en briques, Wallace, l'inventeur farfelu, et Gromit, son chien flegmatique, mènent leur meilleure vie: fauteuil, plateau de fromages et pause thé.

Ce quotidien bien réglé va être bouleversé par une invention de Wallace: Norbot, un robot "intelligent" à tout faire. Professionnel du ménage et du jardinage, cet assistant dopé à l'intelligence artificielle doit leur épar-

agner toutes les tâches ménagères et faire leur fortune.

C'est sans compter le retour, trente ans après, de Feather McGraw, le maléfique pingouin qui croupissait en prison depuis le court métrage "Un mauvais pantalon", sorti en 1993. Norbot tombe dans de bien mauvaises mains.

"Norbot, c'est la meilleure invention de tous les temps de Wallace!", s'amuse dans un entretien à l'AFP le créateur de Wallace et Gromit, Nick Park. Réalisateur bardé d'Oscars, il a redonné ses lettres de noblesse à l'une des techniques les plus ancestrales du cinéma, le stop motion, ou prise de vue image par image.

Un artisanat et un travail acharné avec des marionnettes faites à la main, en pâte à modeler, qui ont fait la gloire d'un studio unique en son genre, Aardman ("Shaun le mouton", "Chicken Run"), dont Wallace et Gromit restent les mascottes.

Dans "La palme de la vengeance",

Wallace, le geek avant l'heure, et Gromit, le techno-sceptique, ont chacun leur façon de voir la technologie. Accessible à tous, le film est un clin d'oeil plein de malice à l'essor de l'intelligence artificielle, cette technologie qui envahit nos vies professionnelles et personnelles, jusqu'à la paisible cité des deux héros.

"Wallace est complètement dans son délire, obsédé" par l'idée de déléguer des tâches à son robot, "tandis que Gromit représente la touche humaine", qui aime faire les choses par lui-même, poursuit Nick Park.

À l'heure où l'intelligence artificielle propose de remplacer les humains pour une multitude de choses, le film "parle de reprendre le contrôle et de trouver un équilibre" face à la déferlante de technologies, confie-t-il. "C'est une histoire très contemporaine mais racontée de façon traditionnelle".

"J'adore le fait que nous ayons accès à la technologie mais, parfois, il

fait se demander si elle améliore nos vies et nos liens avec les autres ou si elle les abîme", souligne M. Park.

"L'intelligence artificielle est comme un couteau très bien aiguisé: on peut l'utiliser aussi bien pour une opération chirurgicale que pour un meurtre", illustre son coréalisateur Merlin Crossingham.

Et pour tourner Wallace et Gromit, "à ce que l'on sache, nous n'avons pas eu recours à l'intelligence artificielle!", sourit Nick Park. "Tout est réalisé par de vrais êtres humains et nous espérons que ça se sent à l'écran".

Pour ce nouveau long métrage "fait main", plus de 200 personnes se sont activées autour des statuettes en pâte à modeler, avec une vitesse de pointe de deux minutes de film produites... par semaine. Bien sûr, la technologie peut aider dans le cinéma, reconnaît-il. Mais au final, à l'écran, "c'est important que l'on voie les empreintes digitales" sur la pâte à modeler.

Dixième chapitre

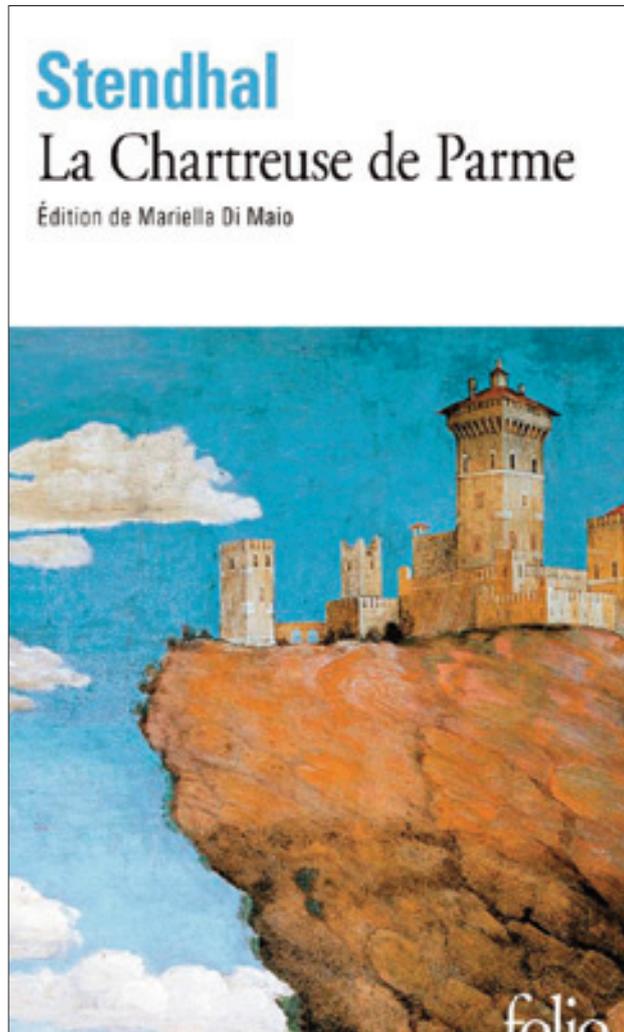
- Tuer le diable plutôt qu'il ne me tue, comme disent fort bien mes amis les Français, répliqua Fabrice avec des yeux ardents ; conserver par tous les moyens possibles, y compris le coup de pistolet, la position que vous m'aurez faite. J'ai lu dans la généalogie des del Dongo, l'histoire de celui de nos ancêtres qui bâtit le château de Grianta. Sur la fin de sa vie, son bon ami Galéas, duc de Milan, l'envoie visiter un château-fort sur notre lac ; on craignait une nouvelle invasion de la part des Suisses.

- Il faut pourtant que j'écrive un mot de politesse au commandant, lui dit le duc de Milan en le congédiant ; il écrit et lui remet une lettre de deux lignes ; puis il la lui redemande pour la cacheter, ce sera plus poli, dit le prince. Vespasien del Dongo part, mais en naviguant sur le lac, il se souvient d'un vieux conte grec, car il était savant ; il ouvre la lettre de son bon maître et y trouve l'ordre adressé au commandant du château, de le mettre à mort aussitôt son arrivée. Le Sforce, trop attentif à la comédie qu'il jouait avec notre aïeul, avait laissé un intervalle entre la dernière ligne du billet et sa signature ; Vespasien del Dongo y écrit l'ordre de le reconnaître pour gouverneur général de tous les châteaux sur le lac, et supprime la tête de la lettre. Arrivé et reconnu dans le fort, il jette le commandant dans un puits, déclare la guerre au Sforce, et au bout de quelques années il échange sa forteresse contre ces terres immenses qui ont fait la fortune de toutes les branches de notre famille, et qui un jour me vaudront à moi quatre mille livres de rente.

- Vous parlez comme un académicien, s'écria le comte en riant ; c'est un beau coup de tête que vous nous racontez là, mais ce n'est que tous les dix ans que l'on a l'occasion amusante de faire de ces choses piquantes. Un être à demi stupide, mais attentif, mais prudent tous les jours, goûte très souvent le plaisir de triompher des hommes à imagination. C'est par une folie d'imagination que Napoléon s'est rendu au prudent John Bull, au lieu de chercher à gagner l'Amérique. John Bull, dans son comptoir, a bien ri de sa lettre où il cite Thémistocle. De tous temps les vils Sancho Pança l'emporteront à la longue sur les sublimes don Quichotte. Si vous voulez consentir à ne rien faire d'extraordinaire, je ne doute pas que vous ne soyez un évêque très respecté, si ce n'est très respectable. Toutefois, ma remarque subsiste ; Votre Excellence s'est conduite avec légèreté dans l'affaire du cheval, elle a été à deux doigts d'une prison éternelle.

Ce mot fit tressaillir Fabrice, il resta plongé dans un profond étonnement. Était-ce là, se disait-il, cette prison dont je suis menacé ? Est-ce le crime que je ne devais pas commettre ? Les prédictions de Blanès, dont il se moquait fort en tant que prophéties, prenaient à ses yeux toute l'importance de présages véritables.

- Eh bien ! qu'as-tu donc ? lui dit la duchesse étonnée ; le comte t'a plongé dans les noires images.



- Je suis illuminé par une vérité nouvelle, et, au lieu de me révolter contre elle, mon esprit l'adopte. Il est vrai, j'ai passé bien près d'une prison sans fin ! Mais ce valet de chambre était si joli dans son habit à l'anglaise ! quel dommage de le tuer !

Le ministre fut enchanté de son petit air sage.

- Il est fort bien de toutes façons, dit-il en regardant la duchesse. Je vous dirai, mon ami, que vous avez fait une conquête, et la plus désirable de toutes, peut-être.

- Ah ! pensa Fabrice, voici une plaisanterie sur la petite Marietta. Il se trompait ; le comte ajouta :

- Votre simplicité évangélique a gagné le cœur de notre vénérable archevêque, le père Landriani. Un de ces jours nous allons faire de vous un grand-vicaire, et, ce qui fait le charme de cette plaisanterie, c'est que les trois grands-vicaires actuels, gens de mérite, travailleurs, et dont deux, je pense, étaient grands-vicaires avant votre naissance demanderont, par une belle lettre adressée à leur archevêque, que vous soyez le premier en rang parmi eux. Ces messieurs se fondent sur vos vertus d'abord, et ensuite sur ce que vous êtes petit-neveu du célèbre archevêque Ascagne del Dongo. Quand j'ai appris le respect qu'on avait

pour vos vertus, j'ai sur-le-champ nommé capitaine le neveu du plus ancien des vicaires-généraux ; il était lieutenant depuis le siège de Tarragone par le maréchal Suchet.

- Va-t'en tout de suite en négligé, comme tu es, faire une visite de tendresse à ton archevêque, s'écria la duchesse. Raconte-lui le mariage de ta sœur ; quand il saura qu'elle va être duchesse, il te trouvera bien plus apostolique. Du reste, tu ignores tout ce que le comte vient de te confier sur ta future nomination.

Fabrice courut au palais archépiscopal ; il y fut simple et modeste, c'était un ton qu'il prenait avec trop de facilité ; au contraire, il avait besoin d'efforts pour jouer le grand seigneur. Tout en écoutant les récits un peu longs de monseigneur Landriani, il se disait : Aurais-je dû tirer un coup de pistolet au valet de chambre qui tenait par la bride le cheval maigre ? Sa raison lui disait oui, mais son cœur ne pouvait s'accoutumer à l'image sanglante du beau jeune homme tombant de cheval défigurée.

Cette prison où j'allais m'engloutir, si le cheval eût bronché, était-elle la prison dont je suis menacé par tant de présages ?

Cette question était de la dernière importance pour lui, et l'archevêque fut content de son air de profonde attention.

Onzième Chapitre

Au sortir de l'archevêché, Fabrice courut chez la petite Marietta ; il entendit de loin la grosse voix de Giletti qui avait fait venir du vin et se régala avec le souffleur et les moucheurs de chandelle, ses amis. La mammacia, qui faisait fonctions de mère, répondit seule à son signal.

- Il y a du nouveau depuis toi, s'écria-t-elle ; deux ou trois de nos acteurs sont accusés d'avoir célébré par une orgie la fête du grand Napoléon, et notre pauvre troupe, qu'on appelle jacobine, a reçu l'ordre de vider les États de Parme, et vive Napoléon ! Mais le ministre a, dit-on, craché au bassin. Ce qu'il y a de sûr, c'est que Giletti a de l'argent, je ne sais pas combien, mais je lui ai vu une poignée d'écus. Marietta a reçu cinq écus de notre directeur pour frais de voyage jusqu'à Mantoue et Venise, et moi un. Elle est toujours bien amoureuse de toi, mais Giletti lui fait peur ; il y a trois jours, à la dernière représentation que nous avons donnée, il voulait absolument la tuer ; il lui a lancé deux fameux soufflets, et, ce qui est abominable, il lui a déchiré son châle bleu. Si tu voulais lui donner un châle bleu, tu serais bien bon enfant, et nous dirions que nous l'avons gagné à une loterie. Le tambour-maître des carabiniers donne un assaut demain, tu en trouveras l'heure affichée à tous les coins des rues. Viens nous voir ; s'il est parti pour l'assaut, de façon à nous faire espérer qu'il restera dehors un peu longtemps, je serai à la fenêtre et je te ferai signe de monter. Tâche de nous apporter quelque chose de bien joli, et la Marietta t'aime à la passion.

En descendant l'escalier tournant de ce taudis infâme, Fabrice était plein de componction ; je ne suis point changé, se disait-il ; toutes mes belles résolutions prises au bord de notre lac quand je voyais la vie d'un ceil si philosophique se sont envolées. Mon âme était hors de son assiette ordinaire, tout cela était un rêve et disparaît devant l'austère réalité. Ce serait le moment d'agir, se dit Fabrice en rentrant au palais Sanseverina sur les onze heures du soir. Mais ce fut en vain qu'il chercha dans son cœur le courage de parler avec cette sincérité sublime qui lui semblait si facile la nuit qu'il passa au lac de Côme. Je vais fâcher la personne que j'aime le mieux au monde ; si je parle, j'aurai l'air d'un mauvais comédien ; je ne vaudrais rien de plus que ce que dans de certains moments d'exaltation.

- Le comte est admirable pour moi, dit-il à la duchesse, après lui avoir rendu compte de la visite à l'archevêché ; j'apprécie d'autant plus sa conduite que je crois m'apercevoir que je ne lui plais que fort médiocrement ; ma façon d'agir doit donc être correcte à son égard. Il a ses fouilles de Sanguigna dont il est toujours fou, à en juger du moins par son voyage d'avant-hier ; il a fait douze lieues au galop pour passer deux heures avec ses ouvriers. Si l'on trouve des fragments de statues dans le temple antique dont il vient de découvrir les fondations, il craint qu'on ne les lui vole ; j'ai envie de lui proposer d'aller passer trente-six heures à Sanguigna. Demain, vers les cinq heures, je dois revoir l'archevêque, je pourrai partir dans la soirée et profiter de la fraîcheur de la nuit pour faire la route.

(A suivre)

SOCANAFRIC SARL
Rue, Jalfar Al Barmaki,
Lot 19 Quartier Industriel
Casablanca.

Aux terme d'un acte sous seing privé (P.V de l'A.G.E) daté du 04/12/2024, les associés de la société SOCANAFRIC SARL sise à Rue Jalfar Al Barmaki Lot 19 Quartier Industriel Casablanca, au capital social de 2 400 000,00 dirhams se sont réunis ont décidé à l'ordre du jour ce qui suit :
Constatation des donations des parts sociales entre les parents, leurs fils et leurs filles entraînent la modification de l'article six des statuts en devenant comme suit :

ABASSIH KHALID a 6000 parts sociales à 100 dhs chacune, ABASSIH HICHAM a 6000 parts sociales à 100 dhs chacune, ABASSIH NADIA a 3000 parts sociales à 100 dhs chacune, ABASSIH NAJIA a 3000 parts sociales à 100 dhs chacune, ABASSIH LAILA a 3000 parts sociales à 100 dhs chacune, ABASSIH RABIAA a 3000 parts sociales à 100 dhs chacune.

Démision de Mr ABASSIH Mohamed de la gérance de la société, et par conséquent, la désignation de Mme ABASSIH NADIA/ CINN°BE699371 et Mr ABASSIH HICHAM CIN N°BK246263, Gérants de la société à une durée indéterminée et la société s'engage par leurs signatures conjointes, ainsi que la mise à jour des statuts de la société et le retrait définitif de Mr ABASSIH Mohamed et Mme IJJA IDMOUSSA du capital social de la société.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casa le 20/12/2024 sous le N°948926.

N° 9737/PA

TECHMONKEY

Constitution

Par acte sous seing privé ; il a été constitué une société à responsabilité limitée dont les

caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination : TECHMONKEY
 - Forme juridique : S.A.R.L (AU)
 - Capital : 100 000,00 Dirhams
 - Objet : NEGOCIANT. VENTE PAR INTERNET
 - Siège social : 26 AVENUE MERS SULTAN APPT 3 ETG 1 CASABLANCA
 - Durée : 99 ans
 - Gérant : MR BADR KACHIBAL
- Le dépôt légal a été effectué au registre du commerce du tribunal de Casablanca en date du 20/12/2024 Sous le numéro 654157

Pour extrait et mention

La gérance

N° 9741/PA

**CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNKA**
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.

Constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11/07/2024, il a été établi les statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : " HABITATION NETWORK " S.A.R.L.AU
Sigle:
Siège Social : N 276 BD IBN TACHFINE 3 EME ETAGE CASABLANCA.

L'Associé unique :
-Mr. SAAD IRAOUI apporteur en numéraire 100 000,00 dhs soit 1000 parts sociales.

Objet :
- PROMOTION IMMOBILIERE.
Durée : 99 ans.
Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. SAAD IRAOUI.

Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°6389953.

N° 9742/PA

**CABINET
AL ISTICHARYA
CONSULTING-SARL-
BOUZNKA**
Tél/Fax: 0537649573
GSM: 0668792975.
-STEELLIFT ENERGY GROUP-
SOCIETE

RESPONSABILITE LIMITE AU CAPITAL DE 100000,00 DH
SIEGE SOCIAL : 5 BD ABDELLAH BEN YASSINE IMM BELLEDONE ETG 5 N°5 CASABLANCA
RC : 629559

Les associé de la société - STEELLIFT ENERGY GROUP- SARL en date du 22/11/2024, ont décidé ce qui suit :

Augmentation du capital social par apport numéraire pour un montant de 400000,00 soit l'émission de 4000 parts sociales nouvelles, 100 dh pour chacune pour atteindre 500000,00 dh.

Modification et mise à jour de statut
Le dépôt légal est effectué au tribunal de commerce de CASABLANCA, le 23/12/2024 sous le N° 949218.

N° 9743/PA

ITISSALAT AL-MAGHRIB
DIRECTION REGIONALE D'AGADIR
AVIS DE CONSULTATION

Le Directeur Régional d'ITISSALAT Al Maghrib Agadir recevra jusqu'au Mardi 14 Janvier 2025 à 16 heures dernier délai, au bureau d'ordre de la Division Administrative et Financière, sise Avenue Hassan Ter, les offres relatives à :

Consultation N°PR622335 (Réf : 41/DRA/2024)
- TRAVAUX DE NUMERISATION & GEO-REFERENCEMENT DES PLANS DES RESEAUX ACCES DES ZONES RELEVANT DE LA DIRECTION REGIONALE D'AGADIR - :

• Lot N°1 : DELEGATIONS COMMERCIALES

D'AGADIR ET TAROU-DANT
• Lot N°2 : DELEGATIONS COMMERCIALES DE GUELMIM ET LAAYOUNE
Les conditions de soumission ainsi que les modalités de participation sont consignées dans le cahier

des charges.

Les cahiers des charges sont disponibles à la Direction Régionale /Division Administrative et Financière/Service Achats et Logistique sise Avenue Hassan Ter Agadir.
Tél : 05 28 22 30 40 / Fax : 05 28 22 14 14.

L'examen des offres administratives et techniques en séance non publique. Les soumissionnaires retenus seront invités, par écrit pour assister à l'ouverture des plis financiers, en séance publique

N° 9744/PA



OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE PROJETS LGV
DIRECTION SUPPORT

AVIS DU CONCOURS N°5060/PLGV

Le 10 Janvier 2025 à 9 heures (Heure locale), il sera procédé, dans les bureaux de l'Institut de Formation & Développement des Compétences de l'ONCF sis rue Mohamed TRIKI AGDAL RABAT, à l'ouverture des candidatures relatives au concours, pour la :

LIGNE A GRANDE VITESSE ENTRE KENITRA ET MARRAKECH

Conception architecturale, études techniques et suivi des travaux de construction du lot de :

- Gare LGV de Nouvelle Ville Verte de Benguerir.
- Gares RER de Ville verte, Sidi Bouathmane, Sidi Ghanem et Stade Marrakech.

Le Maître d'ouvrage : Office Nationale des Chemins de Fer (ONCF)

Le dossier du concours peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics à l'adresse www.marchespublics.gov.ma et du site Web de l'ONCF à l'adresse www.oncf.ma.

Le dépôt et le retrait des dossiers des concurrents s'effectuent pour le présent concours, obligatoirement, par voie électronique, via le portail des marchés publics, dans les conditions fixées par l'arrêté n°2692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures des documents et des pièces relatives aux marchés.

Les dossiers déposés, transmis ou reçus sous format papier ou postérieurement au jour et à l'heure fixés ci-dessus ne sont pas admis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement du concours.

N° 9739/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Région sous-maoui
Préfecture de Taroudant
Commune de Taliouine
Service des achats et magasins communal

AVIS DE LA VENTE AUX ENCHERES

- le président de la commune de Taliouine porte à la connaissance du public qu'une adjudication pour vente aux enchères aura lieu le 23 JAN 2025 à 9 heures au parc communal relevant cette commune.

la vente aux enchères concerne le matériel, véhicules et engins comme suit :

- 1ère session : matériel technique
- 2ème session : pneus usés
- 3ème session : Matériel informatique.
- 4ème session : Matériel des chaises.
- 5ème session : bacs usés
- 6ème session : matériaux ferreux
- 7ème session : véhicules et engins sous séquestre
- 8ème session : engins et véhicules mises en reforme

les intéressés doivent se présenter à l'adresse citée ci-dessus accompagné de

1. La carte d'identité nationale légalisée
2. Acte d'engagement légalisée (retirer du service des achats et magasin)
3. Caution provisoire d'un montant de deux mille dirhams (2000,00 dhs) ou bien liquide contre un récépissé ou bien un chèque certifié.
4. cahier des prescriptions spéciales légalisée.

pour plus d'information prière de communiquer l'administration durant les horaires de travail sur ce numéro : 0662680243 / 05 28 53 40 40.

N° 9740/PA



ROYAUME DU MAROC
OFFICE NATIONAL DES CHEMINS DE FER
POLE FINANCES, GOUVERNANCE ET ACHATS
DIRECTION ACHATS

APPEL D'OFFRES OUVERT N°TS831/PIIC

AVIS DE REPORT DE LA DATE LIMITE D'OUVERTURE DES PLS

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés que la date limite de remise des offres de l'Appel d'Offres n°TS831/PIIC relatif aux Travaux d'infrastructure, superstructure, caténaire, télécom, étude, fourniture et réalisation de la signalisation relative au poste à manettes libres (PML) en gare de Khouribga, fixée initialement au 08 Janvier 2025, est reportée au 05 Février 2025 à 09 Heures (Heure locale).

N° 9738/PA

SOCIÉTÉ JS BUILDING S.A.R.L.
Dissolution

Auteur d'un assemblée générale extraordinaire en date du 10/09/2024 à Casablanca, il a été établi le PV de dissolution anticipé d'une "S.A.R.L." dans les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : JS BUILDING S.A.R.L.
Objet : Travaux divers de construction
Le siège : 2 RUE ESSA-NAOUBAR ETG 4 APT 12, Casablanca
Capital Social : 100 000 DHS, divisé en 1 000 parts de 100 DHS
• Mr SADIK KORAICH représentant 500 parts en pleine propriété
• Mr JAWAD ELJIBARI représentant 500 parts en pleine propriété
Dépôt : Le dépôt légal de dissolution N°42791 du 05/11/2024 ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca. RC 575563
N° 9745/PA

Société « MANYANI SHIPPING INT »
• Dénomination : « MANYANI SHIPPING INT »
• Forme juridique : « SARL AU »
• Objet: L'approvisionnement pour bateaux et ravitaillement des navires (SHIP CHALANDING).
• Siège social : 16, Bd des FAR Rue Jilali Al Oraïbi 8ème Etage N°18 - Casablanca
• Durée : 99 ans
Le capital social est fixé à la somme de 100.000,00 DHS (Cent Mille Di-

rhams) divisé en 1000 parts sociales de 100 dhs chacune, réparties comme suit :
• EL MANYANI JAWAD : 1000 parts.
• Gérance : EL MANYANI JAWAD.
• Dépôt légal est effectué auprès du Tribunal de Commerce à Casablanca, le 12/12/2024 Sous le RC N° 653063.
N° 9746/PA

BY CAPITAL «SARL AU» AU CAPITAL DE 100 000, 00 dhs. SIÈGE SOCIAL : Houmet Al Bir Maison N° 192 Magasin N° 1 Commune Tamaslouht Cercle Tahannaout Province Al Haouz Marrakech
Nomination d'un nouveau gérant :
1- Suivant procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire en date du 14/11/2024, enregistré à Marrakech le 22/11/2024, l'associé unique décide de nommer M. TARIK MOUSSAOUL, gérant non associé de la société «BY CAPITAL» SARL AU pour une durée illimitée et l'acceptation de la démission de M. BACHIR YAHYA EL KAMISSI qui a démissionné de son fonction de gérant.
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Rabat le 17/12/2024 sous le N° 170573, registre de commerce N° 138669.
N° 9747/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,

DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS OFFICE RÉGIONAL DE MISE EN VALEUR AGRICOLE DES DOUKKALA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL A MAJORATION N°03/2025/DGR

Le 16/01/2025 à 10 h 30 il sera procédé, dans la salle de réunions de l'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala (O.R.M.V.A.D.), sis à 16 Avenue Mohammed VI à El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international à majoration n°03/2025/DGR du 16/01/2025 pour : PRESTATIONS DE GARDIENNAGE DES PRISES ET DES OUVRAGES D'IRRIGATION DU PÉRIMÈTRE DES DOUKKALA
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois Millions Six Cent Soixante Quatre Mille Trois Cent Huit (3 664 308,00) dirhams TTC.
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante Dix Mille (70 000,00) dirhams.
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.
N° 9748/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE L'ORIENTAL
REGION DE L'ORIENTAL
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT REGIONAL -ORIENTAL SERVICES-S.A
AVIS D'APPEL D'OFFRES SIMPLIFIÉ N° : 13/2024/SDR
Le 07/01/2025 à partir de 16 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional -ORIENTAL SERVICES-S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N°13/2024/SDR :
ACQUISITION DE PETIT MATÉRIELS ET OUTILLAGE AU PROFIT DE SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT REGIONAL - O R I E N T A L

SERVICES-S.A
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00,00 DH (six mille dirhams)
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 325200,00TTC (trois cent vingt-cinq mille deux cent dirhams)
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 du décret N°2-22-431 du 15chaabane 1444(08Mars2023) relatif aux marchés publics.
Les concurrents doivent :
- déposer leurs dossiers

par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
-Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du Règlement de consultation
-Les fiches des constructeurs exigées par le dossier d'appel d'offres prévues au RC (ARTICLE9) doivent être déposés au siège de la Société de Développement Régional -Oriental services S-A Sis au Boulevard Derfoufi N°34(Ex siège Banque Populaire) au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.
N° 9749/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA SANTÉ
ET DE LA PROTECTION SOCIALE
DIRECTION REGIONALE
CASABLANCA SETTAT
DELEGATION PROVINCIALE DE BERRECHID
CENTRE HOSPITALIER PROVINCIAL DE BERRECHID

Avis rectificatif n° 1 de l'appel d'offres ouvert international N° 12/2024

L'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international n°12/2024, pour la préparation et fourniture des repas aux malades et au personnel de garde des hôpitaux relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid : l'Hôpital provincial de Berrechid et l'Hôpital Ar-razi de Berrechid, relevant du Centre Hospitalier Provincial de Berrechid est reportée à la date du 05/02/2025 à 11Heures.
Le reste sans changement
N° 9750/PA

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES

N° train	Marrakech	Benguerdjel	Sétif	Berrechid	Casa Gde	Casa voyageurs	Ain Seba	Mohammadia	Rabat Agdal	Rabat Ville	Lodi	Saint Leger	Kenitra	Saint Youssef	Saint Gennès	Meknes	Wahda	Ain Tanghra	Fes	
111 A						6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:20	7:40	7:50	8:00	8:15	8:30	8:45	8:50
111 B						6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:20	7:40	7:50	8:00	8:15	8:30	8:45	8:50
600 A	6:30	6:30	6:30	6:30	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:15	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50
600 B	6:30	6:30	6:30	6:30	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:15	8:20	8:30	8:40	8:50	9:00	9:10	9:20	9:30	9:40	9:50
144						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 B						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 C						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 D						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 E						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 F						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 G						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 H						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 I						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 J						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 K						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 L						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 M						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 N						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 O						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 P						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 Q						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 R						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 S						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 T						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 U						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 V						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 W						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 X						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 Y						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40
144 Z						8:00	8:00	8:30	8:30	8:45	8:50	9:00	9:20	9:40	9:50	10:00	10:10	10:20	10:30	10:40

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH

N° train	Fes	Ain Tanghra	Sétif	Berrechid	Meknes	Wahda	Meknes	Saint Gennès	Saint Youssef	Lodi	Rabat Ville	Rabat Agdal	Mohammadia	Ain Seba	Casa voyageurs	Casa Gde	Berrechid	Sétif	Benguerdjel	Marrakech
100							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
101							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
102							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
103							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
104							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
105							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
106							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
107							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
108							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
109							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
110							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
111							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
112							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
113							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
114							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
115							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30	7:40	7:50	8:00	8:10
116							6:00	6:00	6:30	6:30	6:45	6:50	7:00	7:10	7:20	7:30				



07H00 : Hymne national+ Coran
 07H10 : Documentaire amazigh
 07H40 : Documentaire amazigh
 08H05 : El Haoudaj
 09H00 : Anmougar
 09H55 : Moul lmlih
 10H45 : Oussrati
 11H40 : Rass Lamhayen
 12H15 : Ach Hada
 12H50 : Stand up
 13H00 : JT Addahira
 13H20 : Doumoue Warda
 14H00 : JT en Amazigh
 14H20 : JT en Espagnol



14H40 : Parc bleu
 16H25 : Moudawala
 17H30 : Bin Lbareh w Lyoum
 18H00 : Nhar Mabrouk
 18H20 : Majala Iktisadia
 18H30 : JT en Français
 18H50 : Rass Lamhayen
 19H25 : Zouaji mouhal
 19H40 : Stand up
 19H55 : Lfamila
 20H30 : JT Principal
 21H30 : Khat Arrajea
 22H05 : Khat Arrajea
 22H40 : Ilm wa Hadara
 23H20 : Dernier bulletin d'information
 23H40 : Doumoue Warda
 00H15 : Rass Lamhayen
 00H45 : Aazima



01H20 : Al Ghabat bi Al Maghreb
 02H15 : MOUL LMLIH
 03H00 : Documentaire amazigh
 03H30 : Documentaire amazigh
 04H05 : El Haoudaj
 05H05 : Anmougar
 06H00 : Oussrati



05:40:00 : RELIGIEUX : Coran avec lauréats mawahib tajwid al qor'an
 06:00:00 : CHFHIWAT BLADI
 06:25:00 : SABAHYAT 2M
 07:20:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 07:30:00 : MAGAZINE : KAN YA MA KAN
 07:50:00 : RACHID SHOW
 09:35:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASSA
 10:10:00 : CHFHIWA MA3A CHOUMICHA
 10:15:00 : FEUILLETON : HOURIA
 10:55:00 : MAGAZINE : KIF AL HAL
 11:10:00 : SABAHYAT 2M
 12:05:00 : FEUILLETON : HDIDANE F GUELIZ
 12:35:00 : METEO
 12:45:00 : AL AKHBAR
 13:15:00 : MOUJAZ RIYADI
 13:25:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STARLIGHT
 13:30:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 14:20:00 : SAN3AT BLADI : QUOTIDIENNES
 14:30:00 : NEWS : JOURNAL AMAZIGH
 14:40:00 : FEUILLETON : HAYAT KHASSA
 15:15:00 : FEUILLETON : 3AILTI
 16:20:00 : SABAHYAT 2M
 17:25:00 : DESSIN ANIME : MOUGHAMARAT BAMBOU WA ALMA
 17:40:00 : DESSIN ANIME : ABTAL AL BIHAR
 17:50:00 : CHFHIWA MA3A CHOUMICHA
 18:00:00 : MAGAZINE : POP UP
 18:05:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI : QUOTIDIENNES
 18:10:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 19:00:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES NAJM ACHAZBI
 19:05:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES BAHAT AL ISTIRAH
 19:05:00 : MAGAZINE : QUOTIDIENNES STARLIGHT
 19:10:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI
 20:00:00 : NEWS : INFO SOIR
 20:25:00 : QUE DU SPORT
 20:30:00 : METEO
 20:35:00 : ECO NEWS
 20:45:00 : AL MASSAIYA
 21:15:00 : ECO NEWS
 21:15:00 : METEO
 21:25:00 : MAGAZINE : MO-LAHIDOUNE
 22:30:00 : MAGAZINE : MA3A RAMDANI
 23:00:00 : FEUILLETON : WA YABQA AL AMAL
 23:50:00 : FEUILLETON : AL AMANA
 00:40:00 : DES HISTOIRES ET DES HOMMES : MON SOUQ DU JEUDI DEL GARA
 01:30:00 : MAGAZINE : SAN3AT BLADI
 02:45:00 : MAGAZINE : AKHIR TAMANE
 03:40:00 : MAGAZINE : POP UP
 04:10:00 : FEUILLETON : HADIK HYATI



07:00 : Matinales Infos
 11:05 : Questions ÉCO
 11:30 : On s'dit tout
 12:00 : Midi Infos
 13:30 : Croissance Verte
 14:00 : Midi Infos
 15:30 : Questions ÉCO
 16:00 : Midi Infos
 16:30 : On s'dit tout
 17:00 : Midi Infos
 17:30 : Hebdo-Santé
 18:00 : Soir Infos
 18:30 : On s'dit tout
 19:00 : Soir Infos
 19:30 : Questions ÉCO
 20:00 : Soir Infos
 21:35 : Croissance Verte
 22:00 : Soir Infos
 22:30 : L'CLUB
 23:00 : Soir Infos



05h35 : Tfo
 07h30 : Téléshopping
 08h25 : Familles nombreuses
 10h00 : Amour, gloire et beauté
 11h00 : Les feux de l'amour : Série
 11h00 : Les 12 coups de midi
 12h00 : Journal
 12h55 : Les Harrington doivent mourir: Téléfilm
 14h40 : Le frère disparu : Téléfilm
 16h30 : Familles nombreuses : la vie en XXL
 17h50 : Ici tout commence : Série
 19h55 : Demain nous appartenons : Série
 18h55 : Météo
 19h00 : Journal
 19h45 : Tirage du Loto, c'est Canteloup
 20h10 : Avenir : Série
 22h15 : New York unité spéciale : Série
 23h15 : Chicago police département : Série
 01h35 : Programmes de la nuit



06h00 : Le 6h info
 06h30 : Télématin
 08h30 : La maison des Maternelles
 09h15 : Amour, gloire et beauté : série
 11h50 : Tout le monde veut prendre sa place



10h20 : Chacun son tour : Jeu
 10h50 : Tout le monde veut prendre sa place : Jeu
 12h00 : Journal
 12h45 : Ca commence aujourd'hui : Magazine
 15h55 : Affaire conclue : Magazine
 16h40 : Tout le monde a son mot à dire : Jeu
 18h35 : N'oubliez pas les paroles : Jeu
 19h50 : Météo
 20h00 : Journal
 22h30 : Un si grand soleil : Série
 20h10 : Meurtres au paradis : Série
 23h40 : Meurtres au paradis : Série
 01h20 : Dans les yeux d'Olivier
 02h35 : Ca commence aujourd'hui
 03h50 : Courant d'art
 03h50 : Pays et marchés du monde
 03h15 : Tout le monde veut prendre sa place.



05h00 : M6 music
 06h00 : M6 kid
 07h50 : M6 boutique
 10h30 : Ca peut vous arriver : Magazine
 10h35 : Ca peut vous arriver chez vous
 11h45 : L'œil de Philippe Caverivière : Divertissement
 11h45 : Le 12.45
 12h40 : Scènes de ménages : Série française
 13h00 : Un jour, un doc Magazine
 16h20 : Le château de mes rêves : Magazine
 18h45 : Le meilleur boulangerie de France : Divertissement
 18h45 : Le 19.45, météo
 20h10 : Scènes de ménages : Série française
 20h05 : E=M6 : Magazine
 22h10 : E=M6 : Magazine
 01h05 : E=M6 : Magazine
 03h10 : Les nuits de M6



18h45 : Arte journal
 19h05 : 28 minutes samedi : Magazine
 19h50 : Un drôle de paroissien :



Film
 21h30 : Sunshine:
 Film
 01h10 : Days :
 Film
 03h10 : Square artiste
 04h40 : Arte regards



06h00 : Okoo.
 Dessins animés
 07h30 : Paname
 08h50 : Dans votre région
 09h55 : Outre-mer Je mag
 10h25 : Outre-mer l'info
 12h00 : Le 12-13
 11h55 : Météo à la carte : Magazine
 13h05 : Le Renard : Série
 15h15 : Duels en familles le match des régions
 16h00 : Slam : Jeu
 16h55 : Questions pour un super champion : Jeu
 17h30 : Le 18-30



18h00 : Le 19-20
 19h20 : Saveurs de saison : Magazine
 19h20 : Samedi d'en rire la quotidienne : Divertissement
 19h50 : Tout le sport
 20h10 : Django unchained : Film
 23h55 : Secte du Temple Solaire : Vercors
 23h45 : Nouvelle Calédonie : Documentaire
 01h35 : Miroirs : Documentaire
 02h45 : Outre-mer
 02h50 : Les matinales
 03h45 : Duels en familles, le match des régions
 03h45 : Slam

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

© Nigerian Kinnich

L'information par les professionnels:
rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Par About Salma

aboutsalma10@gmail.com

Mots flechés

JeuX & Loisirs

INTÉRÊT	ÉGAL	LÂCHETE	ARTICLE CACHÉ	JOINT PAR UNE COUTURE	RABOUT- ER	ENZYME	QUARTIER DE BERLIN	LIT TOUT BAS
LE TEMPS QUI PASSE					MÂLE DE L'OIE			
POÈTE FRANÇ- AIS				ARME BLANCHE	CAPITALE DE LA NORVEGE			
			ESSUYÉE				PORTION DE COURBE	
CHIGNOLE	PIGE		MAÎTRE CARRÉ		ANGOÏS- SÉ	COULÉE DE LAVE		
TRACA- SSER								LYCÉEN
TERME ANGLAIS			NOTÉ	PRONOM		LETTRES DE COPPOLA		
STADE	APPELA DE LOIN	COLÈRE ARGON		PARTIE D'UN CARRÉ		LETTRES DE MEKNÈS	ÊTRES SPIRIT- UELS	
				RÉPLI- QUE DÉMON- STRATIF		N'A RIEN DE BRILLANT		
TEMPS VARIAB- LE			CRI DE JOIE					
	NAZI	RAPACE NOCTURNE PRONOM		AU BAS D'UNE LETTRE RHÉSUS		SODIUM	LETTRES DE GACHET	
PRONOM DU NORD DE L'ESPMAGNE							VARIANTE DE HÉ	
CIGARETTE					PETITE BAÏE			

Solution mots flechés d'hier

INTÉ- RIEURE	DE MÉTAL	PARAC- HUTE	B	EN SONNE	CHÂLEUR	S	CONNU RIEN	EN SÉRIER	ANCIENNE CROÛTE	V
PROFANE	O	P	P	O	R	T	U	N	I	T
GENÈRE	N	A	U	N	E	A	B	E	L	
A CÔTÉ CORNAIS	S	R	O	C	L	A	D	L	U	
RETS	R	E	T	S	C	E	N	A	Ç	L
PLATEAU EN POISSON	R	I	F	E	R	G	O	S		
APRÈS ACTIVITÉ	V	A	M	P	I	R	I	S	M	E
BAL	B	A	L	I	A	D	A	P	T	E
PINCE- FESSES	T	V	A	M	P	L	G			
SAVOIR	E	T	A	C	H	I	P	O	T	E
CHAMP DE BATAILLE	U	I	N	I	M	I	T	E	R	
ARÈNE	A	R	E	N	E	B	E	L	I	
FRÈRE	S	N	F	E	R	U	E	S	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzarb

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouahy
Mourad Tabet
Walid Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Melah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halafi
Mariama Parki
Elkandoussi Elmandi

Révision
Abdelmoumen Warrach

Secrétariat
Aouana Tabas

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khalid (Essouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmoussa

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdouader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma

Téléphone:
0522 61 94 04

Fax de la rédaction:
0522 62 09 72

Service annonces et publicité
E-mail:
annonces@libe.ma
Youssef El Gabs

Mourad El Youssoufi
Louhna Baghdadi
Latifa Mounib
Ikka Ait Dhaman
Siham Zeller
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31 00 62
0522 62 32 32
0522 60 23 44
Fax: 0522 31 28 33

Imprimerie
Les Editions Maghrébines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE 100000
130/64

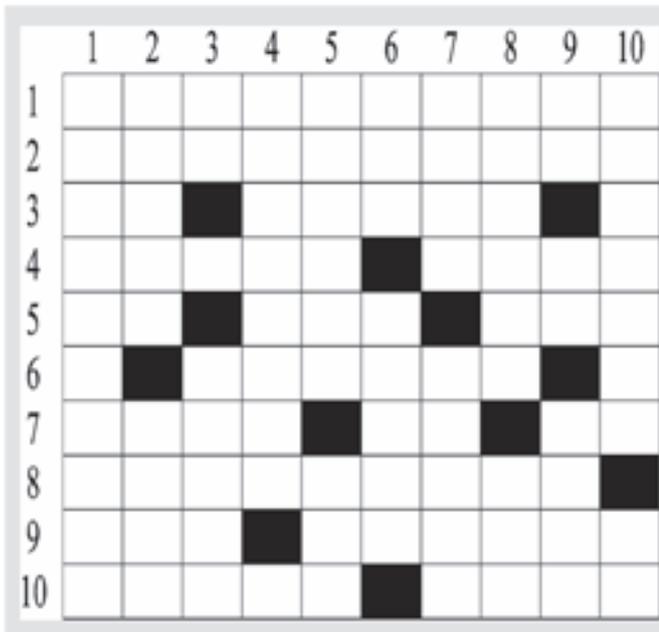
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

المغرب OJL MAROC

2017
www.ojcl.ma

Mots croisés**HORizontalement**

- Très jolie
- Entre deux essieux
- Sélénium - Récalcitrant
- Presser - Essor
- Défini - Fameux espion - Fin de Londres
- Réunis
- Premier tué - Font mal - Pépín
- Un procès que le monde refera un de ces jours...
- Chaussure de golf - Mouche de bétail
- L'Estonie en Estonie - Lance

VERTICALEMENT

- Somme de forces
- Coupant - Vapeur condensée
- Sied - Ventilés
- Intangible
- Alcool polycyclique - Ego
- Manche - Auréole
- Copine - Ajusté
- Rien ! (Des ... !) - Boîte à merveilles...
- Font le ton - Période - Mangeur de coute
- Vastes - Liant

Solution mots croisés d'hier**Grilles de sudoku****Facile**

		8			2			
			5	8	6	9	7	
6	7		1					5
9			4	3	5	1		
7	5				3	8		
3	4	8	7			6		
7			9		4	5		
2	3	1	5	7				
		2			7			

Difficile

	9	7	4					
		4		1	5	8	6	
				6				
1	9		7					
4						8		
			5		9		2	
			3					
3	2	8	4		7			
					6	1	5	

Moyen

1			2	9	4			
		9			7	3		1
		3		5				
	7		5			1		
4								5
		5			2		9	
				8		2		
8	1	4				5		
		6		7	1			3

Expert

					6		4	
				1				6
			2				9	7
		8		5		6		
5		3	2	7				8
		1		9		2		
8	7				3			
4				8				
	9	4						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case,
la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier**Facile**

7	6	5	8	1	3	2	4	9
3	8	2	9	6	4	1	7	5
4	9	1	7	2	5	3	8	6
8	1	4	6	3	9	5	2	7
9	5	7	1	8	2	4	6	3
6	2	3	5	4	7	9	1	8
5	7	8	4	9	1	6	3	2
2	4	9	3	7	6	8	5	1
1	3	6	2	5	8	7	9	4

Moyen

4	3	8	1	6	5	7	2	9
2	6	5	8	9	7	3	1	4
7	1	9	2	3	4	6	5	8
9	8	6	4	1	3	5	7	2
5	4	1	7	2	9	8	6	3
3	2	7	5	8	6	9	4	1
8	9	2	6	7	1	4	3	5
6	5	3	9	4	2	1	8	7
1	7	4	3	5	8	2	9	6

Difficile

8	5	1	7	2	3	4	6	9
6	9	3	4	8	1	2	7	5
4	7	2	6	9	5	1	3	8
9	4	5	3	1	7	6	8	2
2	3	6	8	5	9	7	1	4
1	8	7	2	6	4	5	9	3
5	6	9	1	4	8	3	2	7
7	1	8	5	3	2	9	4	6
3	2	4	9	7	6	8	5	1

Expert

6	9	2	1	4	3	8	7	5
7	1	4	6	5	8	2	9	3
8	3	5	7	9	2	1	6	4
3	6	9	2	8	4	7	5	1
5	8	7	9	6	1	4	3	2
2	4	1	5	3	7	6	8	9
9	5	8	4	1	6	3	2	7
4	7	6	3	2	5	9	1	8
1	2	3	8	7	9	5	4	6

Portrait



Daniel Chapo

L'inconnu président rejeté par la rue

Daniel Chapo, dont l'élection comme nouveau président du Mozambique a été confirmée lundi par le Conseil constitutionnel, est un ancien gouverneur provincial, peu connu jusqu'à sa désignation surprise en mai par le parti historique au pouvoir.

Sans expérience d'Etat à 47 ans et rejeté par la rue, il n'était pas non plus le candidat préféré du président sortant Filipe Nyusi, 65 ans, qui a atteint la limite de deux mandats.

La passation de pouvoir est prévue de 15 janvier entre les deux hommes, tous les deux issus du parti Frelimo, dirigeant l'Etat lusophone depuis son indépendance du Portugal en 1975.

Après deux mois de contestation ayant causé, selon l'ONG locale Plataforma Decide, au moins 130 morts dont surtout des manifestants tués par des tirs à balles réelles, le Conseil constitutionnel a entériné sa victoire par 65,17% des voix aux élections du 9 octobre.

Sa victoire à la présidentielle a été rabotée de cinq points mais confirmée malgré quantités d'irrégularités

relevées par plusieurs missions d'observation internationales.

Il doit devenir le premier président né après l'indépendance du Portugal en 1975 et le premier à n'avoir pas été un combattant du Frelimo pendant la guerre civile (1975-1992), qui a fait un million de morts et hante encore les esprits.

A moins que la situation politique ne s'embrace encore: le principal opposant Venancio Mondlane, qui revendique la victoire, a accusé Filipe Nyusi de vouloir utiliser les troubles pour déclarer l'état d'urgence et "conserver le pouvoir" en repoussant l'investiture de son successeur.

Le président sortant s'en est défendu vendredi, à trois jours du "soulèvement populaire d'une ampleur jamais vue" appelé par Venancio Mondlane.

"Daniel Chapo est le choix d'Armand Guebusa et de Joaquim Chissano, deux anciens présidents, pas vraiment celui de Filipe Nyusi", décrypte auprès de l'AFP Johann Smith, analyste en risques politiques et sécuritaires à Maputo.

"Nyusi voulait que le secrétaire général du Frelimo à l'époque Roque Silva lui succède. Donc il y a peu d'amour entre les deux", poursuit-il.

Diplômé de droit, Daniel Chapo, ex-professeur de sciences politiques et présentateur de radio n'a pas attendu l'investiture pour effectuer cette semaine un déplacement dans le nord du pays, dévasté par le cyclone Chido, qui a provoqué 94 morts.

De très grande taille et forte stature, Daniel Chapo était visible de loin lors de ses meetings de campagne où il a promis de "travailler avec chaque couche de la société, la jeunesse, les femmes, les hommes, et les anciens combattants". Il a aussi fait miroiter la construction d'écoles et d'hôpitaux et une économie plus robuste.

Egalement, il s'est engagé à éradiquer les violences dans la province septentrionale du Cabo Delgado, cible d'attaques par des groupes jihadistes affiliés au groupe Etat Islamique depuis 2017.

Ce conflit, qui a fait plus d'un million de déplacés et plus de 5.800 morts, contra-

rie les espoirs économiques liés aux gisements de gaz naturel dans l'océan Indien. Le géant français TotalEnergies, notamment, a gelé un de ses projets.

Daniel Chapo, qui a commencé sa carrière politique par des nominations administratives du Frelimo, avait été désigné administrateur du district de Palma (nord-est) en 2015.

"À l'époque, des projets

de gaz naturel étaient en cours de développement", souligne Borges Nhamirre, de l'Institut d'études pour la sécurité de Pretoria. "Il a compris comment traiter avec les multinationales localement."

Gouverneur de la province centrale d'Inhambane depuis 2016, il a été désigné en mai comme candidat à la présidentielle par le Frelimo, après des débats intenses des quelque 250 membres du comité central et plusieurs votes successifs.

"Le Frelimo n'arrivait pas à se mettre d'accord, ils ont choisi Chapo pour pouvoir l'influencer. Il ne remet pas en cause les équilibres et sera très encadré", résume un expert qui souhaite conserver l'anonymat.

"Personne ne pouvait croire à sa nomination parce qu'on n'avait jamais entendu parler de lui", souligne aussi Borges Nhamirre. Il estime également que M. Chapo a été choisi parce que "les différentes factions du Frelimo ont compris qu'il était le plus facile à influencer", notamment sur la désignation de ministères ou de postes clés au sein des forces de sécurité.

”
Sans expérience d'Etat à 47 ans et rejeté par la rue, Chapo n'était pas non plus le candidat préféré du président sortant Filipe Nyusi, 65 ans, qui a atteint la limite de deux mandats

Sport

Le WAC force le nul à Zemamra *Place à la mise à jour de la Botola*



La Renaissance Zemamra (RCAZ) et le Wydad de Casablanca (WAC) n'ont pu se départager (0-0), lundi soir au stade Ahmed Choukri de Zemamra, en match de la 15^{ème} journée de la Botola Pro D1 "Inwi" de football.

Au terme de ce nul, la RCAZ s'est emparée de la 2^{ème} place avec un total de 25 points, devant le WAC et l'AS FAR, qui pointent à la troisième place avec 24 unités.

Cette journée a été clôturée, lundi soir au stade municipal de Kénitra, par le match qui

a opposé le FUS au CODM, rencontre qui s'est terminée à l'avantage du club rbati sur le large score de 5 à 1.

Les buts des Fussistes ont été signés Ayoub Mouloua (22^e, 25^e, 35^e), Salaheddine Beneychou (62^e) et Oussama Raoui (90+5^e), alors que le CODM a sauvé l'honneur par l'intermédiaire d'Ayoub Mouloua qui a marqué contre son camp (30^e).

Grâce à ce succès, le FUS passe de la 8^e à la 5^{ème} place aux côtés du Raja de Casablanca (23 pts), alors que le CODM est

toujours 11^e (17 pts).

Par ailleurs, ce mercredi verra la programmation des matches de la mise à jour comptant pour la 14^{ème} journée de la Botola. Ainsi, à partir de 16 heures, le Chabab de Mohammédia, lanterne rouge, affrontera la Renaissance de Berkane, leader du championnat. A 18 heures, le Moghreb de Tétouan, qui vient de se séparer de son coach Aziz El Amri, jouera l'ASFAR, tandis qu'à 20 heures, le Difaa Hassani d'El Jadida donnera la réplique au Raja.

Forum à Barcelone sur l'impact du Mondial 2030 sur les villes hôtes

La première édition du Sports World Congress, un forum dédié à l'analyse de l'impact de la Coupe du monde 2030 sur les sites hôtes en Espagne, au Portugal et au Maroc, se tiendra du 3 au 5 février prochain à Barcelone.

L'événement réunira des délégations des trois pays organisateurs pour explorer les avantages que la manifestation planétaire apportera aux villes sélectionnées pour accueillir cet événement, indiquent lundi les organisateurs.

Organisé par l'association HUB23, ce congrès rassemblera les représentants des stades ainsi que des villes hôtes du Mondial 2030, souligne-t-on.

Lors de la première journée, les participants au Stadium Forum discuteront des défis que les stades devront relever pour organiser cet événement mondial.

Les discussions porteront, lors de la deuxième journée, sur l'impact social, économique et environnemental de l'organisation de grands événements sportifs, tels que la Coupe du monde 2030, sur les pays et les villes hôtes.

La première édition du Sports World Congress se clôturera le 5 février avec le forum "Beyond 2030", au cours duquel les congressistes assisteront à la foire audiovisuelle Integrated Systems Europe (ISE). L'objectif est d'étudier les synergies entre le secteur audiovisuel et l'industrie du sport, indiquent les organisateurs de cet événement.



Paru dans le "New York Times"

Le Maroc, une superpuissance émergente du football mondial



Le Maroc s'est imposé au fil des dernières années comme une "superpuissance émergente" du football mondial, écrit le New York Times dans un long reportage mettant en avant les pas de géant réalisés par le Royaume pour développer ses infrastructures notamment sportives, améliorer la détection des talents, renforcer la formation des footballeurs de haut niveau ou encore en termes de performances à l'image de l'exploit mémorable lors du Mondial 2022.

"Le Maroc est devenu un pôle central du foot-

ball sur le continent, une position consolidée par l'annonce de l'accord de siège permanent du Bureau Afrique de la FIFA à Marrakech", relève le prestigieux quotidien américain dans un article publié sous le titre "Comment le Maroc émerge comme superpuissance du football en plein essor".

Le Maroc abritera le siège du Bureau Afrique de la Fédération internationale de football (FIFA), en vertu de l'accord signé la semaine dernière à Marrakech, par MM. Aziz Akhannouch, chef du gouvernement, Gianni Infantino, président de la FIFA,

et Fouzi Lekjaa, président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF). Dans son supplément spécialisé "The Athletic", le New York Times rappelle, par ailleurs, qu'en 2022 le Maroc est devenu la première nation africaine et arabe à se hisser en demi-finale d'une Coupe du monde, notant que "cette performance d'un des plus grands outsiders de l'histoire de la compétition, qui a conquis les cœurs et les esprits bien au-delà du continent, n'est pas le fruit du hasard".

En effet, le Maroc, qui accueillera la Coupe du monde 2030 en compagnie de l'Espagne et du Portugal, a réalisé d'énormes investissements notamment dans les installations sportives, affirme le grand tirage dans cet article signé le journaliste et auteur de plusieurs livres sur le football, Simon Hughes, qui relève que l'Académie Mohammed VI de football "ultramoderne" située juste à l'extérieur de Rabat est "l'un des projets les plus marquants" du développement tous azimuts du football marocain. Ce joyau du sport couvre une superficie de 2,5 km² et comprend une école, un centre médical et quatre terrains, détaille le journal américain, ajoutant qu'en 2017, cinq autres centres régionaux de formation ont été construits dans différentes régions du Royaume.

En outre, le nouveau stade Hassan II, qui est en cours de construction avec une capacité attendue de 115.000 places, "sera le plus grand stade de football du monde et un symbole du nouveau statut du pays comme l'une des superpuissances émergentes du

football mondial", fait remarquer la publication, ajoutant que beaucoup de Marocains espèrent que ce stade accueillera la finale de la Coupe du monde 2030.

Avant cette Coupe du monde, le Maroc devrait également accueillir les cinq prochaines éditions de la Coupe du monde féminine des moins de 17 ans, chaque année à partir de 2025, et, en avril, Rabat devrait accueillir le prochain Sommet mondial du football, un conclave réunissant les dirigeants et les experts du domaine au niveau mondial, rappelle le New York Times.

"La détection des talents s'est améliorée au Maroc, tout comme les installations qui peuvent être déployées pour développer les talents locaux", note par ailleurs le quotidien américain, rappelant l'annonce par la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), le Groupe OCP et des partenaires privés de la création d'un Fonds de formation nationale de football, dédié à la professionnalisation des centres de formation et à la promotion des jeunes talents de la discipline.

"Les principaux clubs marocains, dotés d'infrastructures de qualité, commencent à occuper les premières loges dans les compétitions continentales africaines, avec le Wydad de Casablanca remportant la Champions League de la CAF en 2017 et 2022, et son rival, le Raja qui a décroché la Coupe de la Confédération de la CAF en 2018 et 2021", note encore la publication.

Pour les riches et les pauvres, le pain afghan est le roi de la table

Le jour point timidement à l'horizon et Shafiq s'affaire déjà derrière la vitrine de sa petite boulangerie de Kaboul, où chacun met la main à la pâte: en Afghanistan, le pain est une oeuvre collective, célébrée par tous à chaque repas.

Ici on n'entre pas. Le vendeur trône au milieu de ses galettes, assis en hauteur et prêt à tendre la main pour être payé à travers la fenêtre.

Les grands pains sont accrochés au-dessus de lui, ronds, ovales ou longs semblables à une pirogue. Les plus petits sont soigneusement disposés les uns sur les autres, derrière la devanture.

"Pour faire un pain, il faut huit à 10 personnes", explique Shafiq, vendeur depuis cinq ans dans cette minuscule boulangerie de la capitale afghane, qui écoule environ 3.500 pains par jour.

"La consommation peut augmenter mais jamais elle ne faiblira", assure-t-il, le pain étant un incontournable de la table afghane mais aussi le seul aliment que peuvent se permettre de nombreux habitants frappés de pauvreté.

Dans son dos, six hommes sont

assis en tailleur autour d'un four creusé au sol.

Chacun a sa tâche: l'un prépare la pâte, l'autre la coupe et un troisième en fait une boule qu'il pèse ensuite.

Elle sera plusieurs fois aplatie, par plusieurs mains, avant de finir étalée sur un coussin. A côté du four, un boulanger jette les galettes contre les parois et un autre les récupère une fois dorées à l'aide d'une pique.

"A la fin, il reste le vendeur près de la fenêtre et deux employés supplémentaires pour soutenir l'équipe si nécessaire", explique Shafiq, qui n'a pas souhaité donner son patronyme.

Il énumère ses spécialités: miches à l'huile, légèrement sucrées, fines ou double épaisseur, à la farine de pois chiche... Elles sont cédées pour 10 afghanis (0,14 centime d'euros) et jusqu'à 50 afghanis (68 centimes) pour les plus qualitatives.

"Avoir une grande variété de pains est une tradition très ancienne en Afghanistan", dit Shafiq.

"Un repas sans pain, c'est un repas incomplet", lance Mohammad Masi, 28 ans, qui a fait un saut à vélo pour chercher "l'un des mets les plus célèbres et aimés d'Afghanistan".



Les boulangeries parsèment les quatre coins de Kaboul, visibles de loin car souvent plus éclairées et colorées que les autres commerces.

Dans le nord de la capitale af-

ghane, Jamil Ghafari travaille lui avec cinq autres boulangers.

"Les gens qui viennent ici sont tous pauvres, ils consomment plus de pain (que les plus fortunés)", dit

l'homme de 47 ans.

La moitié de la population afghane (45 millions) vit sous le seuil de pauvreté d'après la Banque mondiale, et 12,4 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire sévère, selon le Programme alimentaire mondial (PAM).

Les soirs, il n'est pas rare de voir des femmes en burqa bleue mendier près des boulangeries avec leurs enfants.

Whahida, veuve âgée de 30 ans aujourd'hui remariée, a elle choisie de faire et cuire du pain pour les autres dans son four, "seule option" pour subvenir aux besoins de ses huit enfants.

"Mes enfants orphelins avaient faim, j'avais énormément de problèmes financiers et mon second mari ne paye rien", raconte celle qui prépare entre 100 à 150 pains par jour.

"C'est ce qui est mangé et apprécié le plus. A l'étranger ils ont plus de choses, mais ici les pauvres ne peuvent se permettre que du pain", dit-elle.

Pour Mohammad Masi, dentiste, peu importe d'où vient le pain. Ce qui compte, dit-il, c'est d'en avoir "au petit-déjeuner, au déjeuner et au dîner".

Recettes

Paella mixte



Ingrédients :

250 g de riz
350 g de poulet coupé en morceaux
6 côtelettes d'agneau
50 g de petits pois écossés
100 g de courgettes coupées en 4
100 g de fèves écossées
1 poivron rouge grillé, pelé, épiné et coupé en lanières
1 oignon finement émincé
2 gousses d'ail émincées
1 c. à soupe de concentré de tomate
10 cl d'huile d'olive
2 pincées de pistils de safran
1 bouquet de coriandre
4 brins de thym frais
85 cl de bouillon de poulet ou de légumes
Sel et poivre

Préparation :

Dans une poêle à paella sur feu doux, faire chauffer l'huile d'olive et y faire dorer les morceaux de poulet et les côtelettes d'agneau. Les retirer et les réserver.

Dans la même huile, faire revenir l'ail et l'oignon émincés.

Ajouter le riz en remuant jusqu'à ce qu'il devienne translucide.

Mouiller avec le bouillon et incorporer le concentré de tomates. Ajouter les épices et les herbes.

A ébullition, baisser le feu et disposer les morceaux de poulet, les côtelettes et les légumes sur le riz.

Recouvrir d'une feuille de papier aluminium et laisser mijoter la paella à feu doux jusqu'à cuisson du poulet et absorption de la sauce.

Près de 10% des Européens détiennent des cryptomonnaies

L'engouement pour les cryptomonnaies progresse chez les Européens qui sont de plus en plus nombreux à en détenir, le plus souvent pour des motifs d'investissement, selon une étude publiée jeudi par la Banque centrale européenne.

La proportion d'Européens possédant des cryptomonnaies telles le Bitcoin ou l'Ether a plus que doublé entre 2022 et 2024, passant de 4% à 9%, observe la BCE, dans cette étude sur les habitudes de paiement en zone euro.

L'intérêt pour ces outils augmente malgré leur volatilité et leur réputation sulfureuse liée notamment à leur usage dans des activités criminelles. La BCE est elle-même très critique envers ces actifs à haut risque.

Parmi les 20 pays de la zone euro, 13 affichent des taux de possession supérieurs à 10%, la Slovaquie (15%) et la Grèce (14%) se distinguant.

Les possesseurs de cryptomonnaies ne sont en revanche que 6% en Allemagne, où l'usage d'espèces, quoiqu'en baisse, reste encore largement supérieur par rapport à d'autres pays européens.

Les jeunes Européens, en particulier ceux âgés de 25 à 39 ans, sont les plus enclins à détenir des cryptomonnaies, suivis de près par les 18-24 ans.

Des plateformes de négociation gérées par des géants de la tech comme Binance ou Coinbase, mais aussi des bourses traditionnelles attirées par le potentiel du marché, séduisent les investis-

seurs grâce à des applications mobiles qui facilitent l'achat, la vente et la gestion des cryptomonnaies.

L'utilisation de ces actifs à haut risque reste majoritairement orientée vers l'investissement plutôt que les paiements, souligne l'étude.

Aux Pays-Bas et en Allemagne, plus de 80% des détenteurs déclarent les utiliser uniquement pour des placements financiers.

Les cryptomonnaies, dont les prix atteignent actuellement des niveaux record, à l'instar du Bitcoin, peuvent être considérées comme des réserves de valeur potentielles, similaires à l'or.

En France, 25% déclarent plutôt les employer uniquement comme moyen

de paiement, un des taux les plus élevés en Europe.

Cette étude bisannuelle de la BCE montre par ailleurs que les espèces restent majoritaires (52%) pour les paiements sur les lieux de vente, quoiqu'en recul de sept points par rapport à 2022.

En termes de valeur, les cartes demeurent l'instrument de paiement dominant (45%), suivies des espèces (39%) et des applications mobiles (7%).

La hausse des paiements numériques est soutenue par l'augmentation des paiements en ligne, qui représentent 21% des paiements quotidiens en nombre et 36% en valeur, poursuivant la tendance qui s'est accélérée lors de l'épidémie de Covid-19.

